VOLUME XX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 JANVIER 1933 — NUMERO 33

...ondance à
...RTE"
...EMENTS:
... $2.00
... $2.50
E... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UN TRES CHAUD DEBAT AU SENAT DES ETATS-UNIS

La question des dettes de guerre — Une déclaration du sénateur Borah qui provoque le chahut

Washington. — La question des dettes de guerre a donné lieu à un débat animé au Sénat des Etats-Unis lorsque le sénateur Hiram Johnson, de la Californie, a présenté sa résolution qui aurait pour effet d'interdire tout nouveau prêt à une nation qui aurait failli à ses obligations. Le sénateur William-E. Borah, de l'Idaho, a créé toute une sensation en déclarant que le président Hoover avait demandé aux leaders du Congrès l'autorisation de promettre au premier ministre Laval la révision des dettes de guerre. Les chefs républicains se sont empressés de nier l'assertion de M. Borah et la séance s'est terminée au milieu du chahut.

Historique de la question

Le sénateur californien a refait tout l'historique de la question des dettes de guerre. Lorsque ces emprunts ont été faits, dit-il, on nous a dit qu'on ne pourrait poursuivre la guerre sans cette assistance financière. Quelques-uns de nos gens se sont dépouillés pour acheter de ces bons et accomplir leur devoir patriotique. On nous a dit que tout cet argent que nous prêtions à l'Europe nous serait remboursé jusqu'au dernier sou et avec l'intérêt. On nous a dit qu'il n'y avait aucun risque parce que les gouvernements étrangers nous seraient reconnaissants de notre assistance et nous paieraient jusqu'au dernier sou. Je rappelle ces promesses.

Je me rappelle, dit encore M. Johnson, le cri d'angoisse de la France lorsque les Etats-Unis sont entrés dans la mêlée. Je me souviens du premier engagement où il y eut du sang américain versé sur le sol de France. Je me rappelle aussi nos émissions d'obligations et ensuite nos bons. Comme l'on était heureux alors de les obtenir à 5% d'intérêt! Il n'était pas question d'annulation ou de révision. Tous se sont dirigés vers le comptoir pour signer. Puis ce fut l'armistice. Et ce furent de nouveaux cris d'angoisse lorsque l'on se rendit compte de l'étendue des ruines. Nous leur avons encore avancé $3,000,000,000. Il ne faudrait pas l'oublier même si les règlements ne tiennent compte que d'une portion de ce que nous leur avons prêté après l'armistice. Tant que nous avons continué à donner, nous avons été considérés comme une nation idéaliste...

Le vote de Wilson

M. Johnson a ensuite rappelé la note envoyée par le président Wilson au premier ministre anglais M. David Lloyd George pour affirmer qu'il n'y a aucun pouvoir qui puisse annuler ou modifier ces engagements. L'attitude de Woodrow Wilson a toujours été celle des Etats-Unis, même si elle a été pratiquement modifiée en 1931 avec le moratoire. Tout le monde aux Etats-Unis connaît le sens du mot moratoire et l'on ne saurait blâmer l'agriculteur de l'Ouest ou le chômeur qui s'en prend à un gouvernement qui accorde un moratoire à l'Europe lorsqu'il est lui-même écrasé de dettes.

M. le sénateur Reed, républicain de la Pennsylvanie, a pris la parole après M. Johnson pour déclarer qu'il endosse à peu près tout ce qu'il avait dit et pour affirmer qu'il ne faudrait pas traiter de la même façon la France qui n'a pas payé alors qu'elle aurait pu le faire et la Grande-Bretagne qui a payé en dépit de toutes les difficultés. La France a oublié tout ce que nous avons fait pour elle, dit-il, et nous considère maintenant comme un oncle Shylock parce que nous réclamons le paiement de la moitié de ce que nous lui avons prêté.

En 1931

C'est à ce moment que M. le sénateur Borah a déclaré que le président Hoover a rencontré les leaders du Congrès à la veille de la session de 1931 pour leur demander d'approuver tout accord qui pourrait être conclu avec le premier ministre Laval.

M. le sénateur Watson, de l'Indiana, leader républicain du Sénat, s'est levé aussitôt pour déclarer que ce n'était pas exact et que M. Borah devait avoir mal compris.

M. Borah a répliqué qu'il se rappelait très bien cette demande du président Hoover qu'il a combattue le soir de la réunion. Et lorsque M. Watson a voulu dire que ce n'était pas M. Hoover, mais un autre qui avait fait cette proposition, M. Borah s'est mis à rappeler toutes les circonstances de cette réunion. Plusieurs autres sénateurs sont entrés dans la mêlée, mais M. Borah n'a pas voulu démordre et la séance s'est terminée au milieu d'un véritable chahut.

La convention des Commissaires d'écoles aura lieu les 22 et 23 février

Il y a quelque temps, la **Liberté** annonçait que l'Association des Commissaires d'école du Manitoba tiendrait sa convention annuelle les 1er et 2 février. On nous informe que cette date est remise aux 22 et 23 février. La raison de ce changement est que le rapport du comité chargé de faire une enquête sur l'administration et les finances des écoles de la province ne sera pas prêt pour le 1er février.

Nous attirons de nouveau l'attention des commissaires d'école canadiens-français sur l'importance de cette convention, à laquelle ils ne devront pas manquer de se faire représenter.

20 MILLIONS DE SANS-TRAVAIL

Un grand nombre de chômeurs victimes de la maladie, faute d'une alimentation suffisante

Genève. — La crise mondiale a atteint un tel degré que la santé publique s'en trouve affectée.

Le Comité d'hygiène de la Société des Nations en fait la démonstration dans un rapport qui a été publié. Ce rapport permet de constater qu'à l'heure actuelle, 50 à 60 millions de personnes sont plus ou moins atteintes par le chômage et que 20 à 25 millions d'individus figurent au nombre des chômeurs complets. Ces chiffres, d'après le Comité d'hygiène, sont loin de donner une idée complète des troubles sociaux provoqués par la crise. Les conséquences immédiates de celle-ci se traduisent notamment par un défaut d'alimentation. C'est ainsi qu'un grand nombre de chômeurs dans plus d'un pays, sont dépourvus des moyens de se procurer le minimum de nourriture nécessaire à la santé. Ce défaut d'alimentation, en débilitant le corps, donne plus de prise à la maladie et surtout à la tuberculose, mais souvent aussi à des troubles mentaux.

La crise a soulevé un autre problème, celui de l'exode des chômeurs et de leur établissement dans des agglomérations où les mesures de défense sanitaire font défaut. En même temps, les restrictions budgétaires ont obligé divers pays à réduire leurs dépenses dans le domaine de l'hygiène publique.

Le Comité d'hygiène s'efforce de réunir une documentation qui permettrait aux administrations sanitaires intéressées d'envisager les mesures les plus aptes à sauvegarder l'hygiène publique en temps de crise. Comme cette question a des liens étroits avec le chômage, le Comité d'hygiène s'est assuré la collaboration de l'Organisation internationale du Travail.

Le déclin des fortunes aux Etats-Unis

Selon des statistiques publiées à Washington par le bureau des recettes intérieures, la somme globale des revenus aux Etats-Unis a diminué de façon considérable. Cette somme se trouve actuellement réduite à 13 milliards de dollars, alors qu'elle était environ deux fois plus élevée en 1928.

Le nombre des personnes ayant un revenu annuel d'au moins un million de dollars, qui était de 513 en 1929, est tombé à 150 en 1930 et à 75 en 1931.

Les bénéfices des sociétés industrielles et commerciales ont également fléchi dans des proportions considérables. Les bénéfices n'étaient plus que de trois milliards de dollars en 1931, alors qu'en 1929, ils atteignaient le chiffre record de 11 milliards et demi de dollars.

QUEBEC. — M. J.-B. Arsenault remplace M. Thomas Maher comme directeur-gérant du "Journal", de Québec.

NOUVELLES DE PARTOUT

Une assurance-chômage nationale

Le gouvernement du Manitoba approuverait l'adoption d'une assurance-chômage contributive pour tout le Canada.

Depuis trois ans, le gouvernement de cette province s'est déclaré en faveur d'une telle assurance; et il a envoyé aux autorités fédérales une résolution demandant l'adoption de ce plan.

Avant d'assister à la conférence fédérale-provinciale convoquée à Ottawa le 17 janvier par l'hon. M. Bennett, les premiers ministres des provinces des prairies tiendront une courte assemblée à Winnipeg. Cette conférence sera une reprise des discussions préliminaires entreprises par ces premiers ministres avant Noël.

On croit que le gouvernement manitobain soutient que l'assurance-chômage n'est pas une question provinciale mais un problème qu'il vaudrait mieux faire résoudre par les autorités fédérales sur une base nationale.

Le projet de troc de bétail canadien

MM. G.-G. Serkau et J.-H. MacDonald, représentants d'un groupe d'intérêts de Winnipeg, ont soumis au gouvernement fédéral un projet de troc de bétail canadien contre du pétrole et du charbon soviétiques. La valeur des produits troqués s'élèverait à $7,000,000. Le groupe demanderait à l'Etat fédéral d'assurer $4,000,000 de crédit principalement pour rembourser le groupe des pertes qui pourraient résulter de la violation du contrat qu'il faudrait conclure avec les Soviets. Le groupe achèterait 100,000 têtes de bétail directement des éleveurs, à qui il paierait 5 sous la livre. Il est fort peu probable que le gouvernement autorise le projet.

Ontario aurait 93 députés à Toronto

Toronto. — Le "Telegram" de Toronto dit que le projet de rédistribution électorale que le gouvernement Henry serait en train de préparer pour le soumettre à la Législature à la prochaine session va réduire le nombre des sièges de 112 à 93. La ville de Toronto se trouverait à perdre un siège.

Elphège Daignault nommé juge au Rhode-Island

Woonsocket, R.-I. — M. Elphège Daignault, de Woonsocket, Rhode-Island, président de l'Association Canado-Américaine, vient d'être élu au poste de Juge de la Cour des Tutelles.

C'est la deuxième fois qu'il occupe ce poste, ayant déjà rempli ces fonctions de 1911 à 1914. Il a été aussi procureur de la ville de Woonsocket durant plusieurs termes. Le juge Daignault est une personnalité bien connue en Nouvelle-Angleterre et au Canada. Il est entré en fonctions immédiatement.

Mort du romancier Davis

New-Bedford, Mass. — Frederick-W. Davis, 74 ans, auteur des romans policiers "Nick Carter", est décédé ici. Le défunt, qui signait souvent Scott Campbell, avait vécu ici pendant 25 ans. C'est ici également qu'il a écrit la majeure partie de son oeuvre.

L'abrogation du 18e amendement

Washington. — Le sous-comité chargé par le comité judiciaire du Sénat des Etats-Unis d'étudier la question de l'abolition de la prohibition, a approuvé une résolution qui entraîne l'abrogation de l'amendement tant discuté, le 18e amendement à la constitution.

Agissant avec une diligence sans précédent, le sous-comité, que préside M. le sénateur Blaine, du Wisconsin, a décidé de proposer une résolution qui serait soumise aux Législatures des différents Etats. La résolution comporte l'abolition de la prohibition, une garantie de protection de la part du gouvernement fédéral aux Etats qui voudront demeurer "secs" et le pouvoir pour le Congrès d'adopter une législation qui prévienne le retour de la buvette.

Le problème de l'éducation aux Etats-Unis

Washington. — Le président Hoover a convoqué dans la capitale une réunion d'hommes en vue pour discuter des mesures à prendre pour que l'éducation des enfants n'ait pas à souffrir par suite de la crise. Il s'agit de trouver les moyens de réduire les dépenses sans que la valeur de l'enseignement donné aux enfants en soit diminuée.

"Madame la Présidente"

Bismarck, Dakota du Nord. — Les membres de la nouvelle assemblée législative du Dakota du Nord étaient embarrassés: devaient-ils appeler Mme Mine-D. Craig, qui préside désormais leur destinée, Madame la présidente ou Monsieur le président?

Mais Mme Craig ne veut causer de soucis à personne et elle vient de décider que "Madame la présidente" lui convient.

Terre-Neuve paie ses intérêts

Saint-Jean, Terre-Neuve. — Le gouvernement de Terre-Neuve s'est acquitté du paiement des intérêts sur sa dette consolidée, intérêts qui s'élevaient à $2,777,000. C'est grâce au Canada et à la Grande-Bretagne qui lui ont avancé chacun $625,000 à 4% qu'il a pu rencontrer ses obligations. Le Canada et la Grande-Bretagne avaient cependant posé comme condition avant de se rendre aux demandes de Terre-Neuve qu'une commission soit nommée pour faire enquête sur la situation financière du Dominion insulaire.

Chicago bat le record en tout

Chicago. — Lorsque le Dr Herman Bundesen aura fini d'enseigner aux pères de la ville de Chicago l'art de soigner les bébés, leurs tendres moitiés pourront tranquillement aller jouer au bridge tandis que ces messieurs laveront les jeunes enfants.

En effet le Dr Bundesen vient d'ouvrir une sorte d'école... paternelle, dans toute l'acception du mot, où les pères sont initiés aux secrets de l'épingle de nourrice et autres petits accessoires de la tendre enfance.

Le Dr Bundesen est président du comité d'hygiène de la ville de Chicago.

Le peuple espagnol réclame l'enseignement des religieux

Un grand nombre d'ouvriers et d'enfants d'ouvriers étaient instruits gratuitement en Espagne, avant la révolution, dans des établissements tenus par des religieux. Tous ces établissements ont été fermés. Mais le peuple a gardé bon souvenir de ses maîtres et il les redemande. Offre a été faite au gouvernement de tenir un referendum populaire sur cette question. Il a refusé. Alors, comme un débat devait bientôt s'engager aux Cortes sur un nouveau projet de loi concernant les ordres religieux, des pétitions préparées hâtivement ont réuni un demi-million de signatures demandant qu'il fût permis aux membres de ces ordres de reprendre leur enseignement populaire d'autrefois.

La prise de Chanhaikouan

Peiping. — Les Japonais ont réussi à s'emparer de l'antique cité de Chanhaikouan à la suite de trois attaques qui ont détruit la ville de fond en comble.

Cinq cents soldats chinois ont été tués au cours des combats qui se sont livrés dans les rues. On ne connaît pas le nombre des civils tués au cours de la bataille, mais on croit qu'il est énorme.

Le parti travailliste irlandais appuie de Valera

Dublin. — Le parti travailliste a décidé d'appuyer le parti républicain de M. de Valera pour les élections du 24. Cette décision était imprévue.

D'autre part, l'ex-président Cosgrave, chef de la ligue gaélique, et le chef de la ligue agraire, M. Franck McDermott, ont renoncé à leur projet de former une coalition nationale contre le gouvernement, faute de temps pour exécuter leur projet, disent-ils.

LE FEU DETRUIT L'"ATLANTIQUE" DANS LA MANCHE

Dix-huit hommes de l'équipage ont péri — Deuxième désastre du genre depuis moins d'un an

Cherbourg, France. — Le magnifique paquebot français l'"Atlantique", faisant le service entre la France et l'Amérique du Sud, a été détruit par un incendie d'une origine inconnue dans la Manche.

L'équipage, qui se composait de 210 hommes, a été en grande partie rescapé par le vapeur allemand "Ruhr" après avoir abandonné l'"Atlantique", qui n'avait aucun voyageur à son bord et qui se rendait en cale-sèche au Havre. Il y a cependant dix-huit pertes de vies à déplorer.

Conduite héroïque

Le capitaine Shoofs a quitté son navire le dernier. Il a sauté dans la mer. Une embarcation du vapeur "Achille" l'a sauvé. L'un des officiers a dit: "Trois fois nous avons pensé que le capitaine était mort, mais chaque fois nous le voyions réapparaître au milieu des flammes, les vêtements fumant, suivi de son boy annamite." Les officiers sont unanimes à proclamer héroïque la conduite de leur commandant.

Sauf quelques-uns qui se sont noyés lorsqu'un canot de sauvetage a chaviré, les morts ont perdu la vie à bord, à leurs postes.

L'Atlantique, paquebot jaugeant 41,000 tonnes et mesurant 225 mètres de longueur, fut lancé en septembre 1931. Il était un sujet de fierté pour les directeurs du service maritime sud-américain. Il n'avait fait que dix voyages. On le conduisait au Havre pour la rénovation annuelle quand le feu éclata.

C'est le deuxième incendie en moins d'un an sur un gros paquebot français. Le "Georges Philippar", également neuf et luxueux, mais au service d'une autre compagnie faisant le transport en Extrême-Orient, fut brûlé dans le golfe d'Aden en revenant de son premier voyage en mai 1932. Il y eut de nombreuses pertes de vies.

On est d'avis que le feu éclata dans la cabine de radio, causé probablement par un court-circuit, parce que l'"Atlantique" n'envoya pas de signaux de détresse.

Le vaisseau fut construit à Saint-Nazaire pour faire le service entre la France et les ports du Brésil et de La Plata. Il pouvait recevoir 1,234 passagers. On estime qu'il avait coûté $15,000,000.

Le chef de l'opposition en Irlande est pour un traité anglo-irlandais

Dublin. — Le chef du parti oppositionniste de la Ligue Gaélique, M. William-T. Cosgrave, a commencé sa campagne électorale en se prononçant pour la cessation de la guerre économique avec la Grande-Bretagne et pour la négociation d'un traité de commerce anglo-irlandais.

La soudaine dissolution du Dail a pris au dépourvu les organisations des partis oppositionnistes, qui cherchaient à former une coalition. Sous ce rapport, le gouvernement a remporté un premier avantage. M. Cosgrave, dont le parti est le plus considérable de l'opposition, a manifesté de l'optimisme.

L'opposition compte employer comme principaux arguments contre le gouvernement: la situation économique, l'accroissement du chômage, les difficultés des cultivateurs.

Au moment de la dissolution, il y avait une faible différence entre les forces numériques du gouvernement et celles de l'opposition. Les républicains comptaient 70 députés et les travaillistes en comptaient 7, ce qui donnait 77 voix au gouvernement. L'opposition se composait de 54 députés de la ligue gaélique, de 11 indépendants, de 4 agrariens et de 2 travaillistes indépendants, soit 71 députés. Il y avait deux sièges vacants, par suite de décès de députés oppositionnistes.

MONTREAL. — Le nombre des chômeurs montréalais enregistrés au 31 décembre 1932 se chiffre à 36,152, ce qui constitue une légère diminution sur la semaine précédente.

Les contribuables de Calgary paient leurs taxes à l'avance

Calgary. — Les autorités municipales de Calgary n'ont pas réussi à emprunter des banques l'argent qu'il leur faut pour payer les dépenses d'administration en attendant la rentrée des taxes de 1933, mais les contribuables sont venus à la rescousse en payant leurs taxes à l'avance. Trois cents d'entre eux ont versé à l'avance $185,000 au trésor municipal. L'an passé, le montant des taxes payées à l'avance ne s'élevait qu'à $78,688. Les autorités municipales se trouvent donc en mesure d'administrer les affaires de la ville pendant quelque temps en poursuivant les négociations avec les banques.

LE PAPE A BON ESPOIR EN 1933

Il croit que l'Année sainte provoquera un regain de vie spirituelle qui aidera la reprise économique

Cité Vaticane. — Le Pape Pie XI a raison d'espérer que "l'année 1933 sera meilleure que 1932", suivant une déclaration qu'il faisait en recevant les hommages de la noblesse romaine.

"Nous croyons avoir été profondément inspiré en proclamant 1933 une année sainte, a déclaré le Souverain Pontife. Nous comptons sur de bonnes nouvelles cette année, en plus de bienfaits matériels, continua le Pape.

"Nous pressentons que les hommes élèveront leurs yeux et leurs coeurs davantage vers le ciel, et que ce fait attirera de nouvelles bénédictions sur toute la terre, et que 1933 sera plus profitable tant au point de vue spirituel que matériel."

Le prince Don Mercantonio Colonna, doyen de la noblesse, a dit le dévouement de l'aristocratie catholique romaine à l'égard du souverain pontife.

Répondant aux souhaits faits, le Pape a dit combien était grande sa consolation de voir la foi de l'aristocratie catholique, toujours près de lui et qui se manifeste depuis des siècles.

Parlant évidemment des chefs d'Etat et des gouvernements, le Pape a ajouté: "Nous sommes assurés que l'humanité se tournera vers la lumière qui nous guidera à travers les difficultés actuelles".

QUESTIONS AU PROGRAMME DE LA CONFERENCE

La conférence interprovinciale du Canada va s'ouvrir à Ottawa le 17 janvier—Problèmes à l'étude

Ottawa. — La Conférence interprovinciale se tiendra à Ottawa le 17 janvier et les jours suivants. Les questions que voici seront soumises à la discussion des premiers ministres des provinces:

1o Situation actuelle du chômage et des conditions de secours. Ces sujets sont-ils traités d'une façon satisfaisante? Sinon, quelles modifications peut-on faire subir au système actuellement en vigueur?

2o La juridiction relative des provinces et du gouvernement fédéral au sujet de la loi des pensions de vieillesse, de l'assurance-chômage et des assurances sociales en général. Si l'on considère ces questions comme problèmes nationaux, quels amendements, à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord devra-t-on faire, s'il faut en faire, et quelles mesures devront être prises pour effectuer ces amendements?

3o La duplication des impôts provinciaux et fédéraux. Remèdes.

4o La loi des compagnies. Quelle action pourrait-on prendre pour assurer l'uniformité de la législation de façon à protéger les personnes qui commanditent ces compagnies?

5o Juridiction sur les compagnies d'assurance.

6o Eviter le dédoublement quand le gouvernement central et le gouvernement de chaque province exercent une juridiction réciproque, par exemple, au sujet de l'agriculture et de l'hygiène.

7o Réglementer la circulation des camions et des services d'autobus qui font concurrence aux chemins de fer nationaux ou interprovinciaux. Quelle action, si l'on décide quelque chose à ce sujet, devra être prise?

8o Uniformité des informations statistiques.

L'EX-PRESIDENT COOLIDGE MEURT D'UNE SYNCOPE

L'homme d'Etat américain succombe à 61 ans — Une admirable carrière politique

Northampton, Mass. — Calvin Coolidge, trentième président des Etats-Unis, est mort soudainement jeudi. Il était âgé de 61 ans. Mme Coolidge revenant d'une course dans les magasins trouva son mari mort sur le lit d'une chambre aux "Beeches", la maison qu'il habitait depuis son départ de la Maison Blanche, à Washington, à l'expiration de son terme de président.

La mort de l'homme d'Etat était tout à fait inattendue, bien que, depuis quelques semaines, sa santé fût devenue quelque peu précaire. Les médecins attribuent la mort à une syncope. Le défunt, qui était le seul ancien président des Etats-Unis vivant, était allé, le matin, à son bureau comme à l'ordinaire. Au bout de quelques heures il se sentit fatigué et réintégra son foyer.

Mme Coolidge arrivait à la maison 20 minutes plus tard. A la vue de son mari inanimé, elle manda un médecin qui déclara que l'ancien président était mort depuis près de 15 minutes.

La carrière du défunt

Calvin Coolidge était né à Plymouth, Vermont, le 4 juillet 1872, de John-C. Coolidge et de Victoria-C. Moor. Né de parents humbles, Coolidge était destiné à atteindre, étape par étape, au faîte d'une carrière qui devait le conduire au plus haut poste de son pays, poste qu'il quitta de sa propre volonté. A la vice-présidence comme à la présidence des Etats-Unis, il apporta les qualités d'une personnalité calme bien différente de celle de ses prédécesseurs. D'un esprit agile, il avait les goûts et les aspirations caractéristiques de ses ancêtres de la Nouvelle-Angleterre.

Une tâche gigantesque

Elevé à la présidence à la suite de la mort du président Warren-C. Harding, en 1923, le nouveau président se trouva aux prises avec des problèmes délicats. Si parfaite fut son oeuvre, si grands furent ses succès qu'en 1924 il était réélu à son poste par une majorité de 7,000,000 de voix. Jusqu'à cette date, jamais un président n'avait connu une telle faveur populaire.

Les fameux "dix mots"

On se souvient de la surprise de tous les Etats-Unis lorsque, le 2 août 1927, M. Coolidge annonça son intention de ne pas se porter candidat à nouveau. Il fit sa réponse en dix mots: "I do not choose to run for président in 1928". Ces dix mots sont aujourd'hui célèbres. On les interpréta de diverses façons. Coolidge, selon sa méthode laconique, devant les membres de son parti, déclara que sa décision devait être respectée.

Funérailles simples

Les restes de l'ex-président Calvin Coolidge ont été inhumés samedi matin à Plymouth, le petit bourg de sept maisons, sa place natale, où d'autres membres de sa famille reposent en leur dernière demeure sur le flanc de la colline.

Les funérailles au temple congrégationnel Jonathan Edwards ont été très simples, selon le désir de Mme Coolidge. Le service n'a duré qu'environ 25 minutes.

Les dirigeants de tous les pays ont rendu hommage à la mémoire de Calvin Coolidge. A Rome, Mussolini a rappelé les services rendus aux Etats-Unis par l'illustre défunt. Le premier ministre Paul-Boncour a envoyé de Paris un message de condoléances; M. Edouard Herriot a fait l'éloge du défunt, et M. Pierre Laval de même. Le baron Von Neurath, ministre des affaires étrangères à Berlin, en a fait autant. Le Pape a fait envoyer un télégramme de sympathie et, peu après avoir su la triste nouvelle, s'est rendu à sa chapelle privée afin de prier pour le repos de l'âme de l'illustre défunt.

Le roi George V a envoyé un télégramme de condoléances à Mme Calvin Coolidge.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: ROLAND COUTURE

LARGEUR D'ÂME... GRANDEUR D'ÂME...

De nos jours, personne n'oserait se plaindre que les oeuvres font défaut; pour la jeunesse, tout spécialement, la charité en a enfanté une grande variété: confréries, patronages, ligues, associations, cercles de toutes sortes.

Or, avec pareille affluence, il est inévitable que ces oeuvres, évoluant souvent sur un même terrain, n'entrent pas parfois en conflit.

Est-ce à dire, alors, qu'il y en a trop, qu'il faudra tuer l'une pour animer l'autre? Parfois, peut-être; en règle générale non. Car toute oeuvre sagement conçue doit répondre à un besoin particulier qui n'est pas atteint. Chacune donc, dans sa sphère propre, peut vivre à côté des autres, mais à une condition toutefois: c'est que dans ces différentes associations se trouvent des membres doués d'une grande largeur d'âme. Ce point est d'une importance capitale pour tout acéjiste. La réputation de ce dernier n'est pas à faire. On le considère comme un jeune homme qui aime à rendre service, cherchant à mettre toutes ses énergies en activité pour les bonnes causes.

Nécessairement alors, il aura son entrée dans bien des oeuvres. Bien plus, parce que les membres de nos cercles d'études travaillent à se donner une formation sérieuse, on aura les yeux sur eux pour les mettre tôt ou tard à la tête des différentes organisations.

Quelle sera la ligne de conduite que devra prendre un jeune chef, en face des exigences très diverses des oeuvres qui l'entourent? Ira-t-il s'isoler dans sa petite sphère d'action, se cantonner dans son petit coin et refuser coopération à toute oeuvre?

Qu'il est triste de constater parfois la dispersion des forces catholiques! Qu'il est regrettable de voir une certaine forme d'individualisme empêcher une suffisante coopération dans l'apostolat!

Un peu plus d'unité, un peu plus d'entente, et le rendement serait cent fois meilleur.

Qu'eût-il fallu pour cela? Très simple. D'abord ne pas préférer s'isoler, ne pas défendre jalousement sa petite portion de champ, ne pas regarder d'un mauvais oeil le travail du voisin. Puis, pour en venir à du positif, se voir, se concerter, rassembler ses initiatives et ses efforts.

Inévitablement, il y aura des oeuvres auxquelles on n'aura pas une part active, prépondérante. Elles fonctionneront sous des influences autres que la sienne.

Un sentiment contre lequel on ne saurait trop se tenir en garde alors sera la jalousie. Le malin esprit soufflera parfois la défiance, la désunion dans les rangs des soldats du Christ. Les travaux de l'un sembleront une humiliation pour l'autre. Ce sera la critique de l'oeuvre du voisin, on l'abandonnera à lui-même, on lui témoignera de la froideur, on ira jusqu'à lui susciter des embarras; enfin, s'il survient un échec, on éprouvera une joie secrète de l'insuccès final de son frère.

Hélas! il faut le constater avec tristesse, notre pauvre coeur est bien capable de ces mesquineries. Pourquoi s'en étonner lorsque nous voyons les Apôtres eux-mêmes se montrer jaloux et envieux aux premiers jours de leur apostolat.

Ecoutez ce rapport de Jean: "*Maître, nous venons de voir quelqu'un qui chasse les démons comme nous... Il les chasse sans doute en votre nom... Mais il ne marche pas avec nous... Nous l'avons donc empêché de continuer.*"

Les rivalités d'oeuvre à oeuvre ne sont donc pas d'hier. Aussi, comme il faut s'empresser d'abattre entre catholiques, entre hommes d'oeuvres surtout, ces cloisons étanches que font lever un individualisme misérable.

Songeons à la force irrésistible que constitueraient des groupements d'apôtres à l'âme large, s'intéressant à toutes les formes possibles du zèle, capables de les comprendre, capables d'en aider la réalisation par leurs conseils et même par leurs efforts. Au lieu d'une tristesse maussade à la vue du succès des autres, ayons de la joie à contempler leurs heureux résultats, et bénissons la grâce toujours féconde qui suscite et entretient de tels dévouements.

Chacun de nous fait si peu de chose! comment ne pas se réjouir que d'autres se remuent à nos côtés? Comment ne pas les encourager de notre sympathie, de cette sympathie ardente, sincère, cordiale qui donne un encouragement si réconfortant?

Il pourrait arriver cependant que faisant preuve d'un zèle éclairé, large et généreux, l'on ne nous rende pas la pareille. Aux avances inspirées par une grande largeur d'âme, l'on ne répondra que par des petitesses; escomptant le dévouement, nous ne trouverons qu'étroitesse d'esprit, entêtement; et, ce qui est plus dur encore, nous verrons l'opposition se lever de la part de ceux qui auraient dû nous aider, suscitée qu'elle sera par les passions, l'ignorance, les préjugés.

Devant pareilles difficultés, nous découragerons-nous et lâcherons-nous la partie? Non. C'est alors qu'il faudra être magnanimes, c'est-à-dire faire montre de grandeur d'âme. Pas d'aigreur, pas de colère, mais de la patience. Cherchons alors les points de contact surtout, jamais les points de heurt. Ce n'est pas le moment de frapper des coups qui brisent les vitres, mais d'avoir un bras qui ne plie point et pousse son oeuvre sans se désister jamais.

Toutes ces misères forment le poids de la croix que doit porter l'apôtre s'il veut, à l'exemple du Maître, être sauveur d'âmes.

Isidore LANDRY, S.J.,
Aumônier du Cercle Provencher.

VIE DES CERCLES

Le chroniqueur se remet à la tâche... Il commence, direz-vous, à prendre des résolutions pour 1933. Mais rassurez-vous, il attendait et attend encore le matériel indispensable pour vous présenter une chronique en règle. Il n'est pas découragé, mais attend patiemment le commencement de la nouvelle année; qui sait, le secrétaire de chaque cercle attend peut-être 1933 pour mettre ses résolutions en pratique. C'est le voeu que formule aujourd'hui votre humble serviteur. Les rapports des cercles sont de l'argent pour la chronique, et avec ces temps durs que nous traversons, l'envoi d'argent de la part de messieurs les secrétaires n'est pas régulier.

Heureusement qu'il existe encore des braves, qui profitent de la dépression pour enrichir leurs connaissances, élargir le champ de leurs expériences pour se préparer à l'action et écarter du futur les fautes, hélas! trop nombreuses du passé: que de dépenses inutiles, que de manque de prévision, quel individualisme dont on se repent aujourd'hui! Les acéjistes manitobains poursuivent cette année un programme qui, au dire du comité central lui-même, aidera beaucoup à soulager la crise actuelle si les moyens trouvés pratiques amènent une réalisation prochaine. La décentralisation offre, en effet, un vaste champ d'étude qui comprend et exige des travaux littéraires pour tous les goûts.

Saint-Adolphe a étudié "les crédits de l'Agriculture", tandis que le camarade Laporte donnait une vue d'ensemble sur la "décentralisation" au Cercle Paré de Saint-Norbert. "La profession agraire des Canadiens français" fut traitée au Cercle Sacré-Coeur par le camarade Noé Rodrigue. Au Cercle Langevin de Sainte-Anne, un travail fut donné sur "l'Agriculture". Le Cercle Langevin de l'A.C.J.C., avec l'aide de son aumônier dévoué, et dirigé par son président actif, le camarade F. Rocque, veut développer chez ses membres l'art de parler en public et insiste sur les déclamations, les lectures, les remerciements au conférencier et même les improvisations. Vu que l'éloquence est définie "l'art de penser debout", tous les moyens employés au Cercle Langevin sont excellents. A Notre-Dame-de-Lourdes, le cercle s'organise et avec la bonne volonté des jeunes, M. le curé Champagne réussira à former un beau cercle. De Saint-Malo, on apprend que l'ami Joseph Hébert a été réélu à la présidence, le camarade A. Maynard s'occupant du secrétariat du cercle.

Ben Cyr écrit de Grande Pointe et nous assure que le nouveau cercle promet pour l'avenir. Nous lui souhaitons patience et succès complets. Les camarades du Cercle Notre-Dame des Victoires ont fait preuve de dévouement en s'occupant de la perception pour l'Association d'Education. Y a-t-il plus beau travail, plus belle action? Espérons que les autres cercles manitobains sauront eux aussi prêter main-forte à l'Association d'Education quand l'occasion se présentera; c'est là un désir du Comité Régional.

Puisse le chroniqueur terminer en souhaitant à tous les acéjistes manitobains une Bonne et Heureuse Année acéjiste.

LE CHRONIQUEUR.

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Procès-verbal de la séance du 5 décembre 1932

M. le président souhaite la bienvenue aux distingués visiteurs que nous sommes contents de recevoir dans notre cercle. M. le Curé a bien voulu nous honorer de sa présence, ainsi que M. Brazeau, agent du Canadien National.

L'appel des membres enregistre 90 pour cent d'assistance.

Conférence

M. le député Beaubien, membre du cercle, revenu récemment d'Ottawa, a bien voulu se rendre à l'invitation du président en nous donnant une conférence sur les "faits" de la dernière session fédérale, surtout des accords provenant de la Conférence de l'été dernier. M. Beaubien est complètement opposé à ces accords parce qu'ils sont trop défavorables aux intérêts des cultivateurs de l'Ouest. Ces accords sont pour cinq ans, et tout en accordant une préférence de six sous à notre blé sur le prix mondial, ces accords en définitive ne seront pas avantageux pour le Canada parce que l'Angleterre ne peut pas consommer toute notre récolte. C'est pourquoi il nous serait préférable de continuer notre commerce avec les autres nations. Tandis qu'avec ces accords il nous est interdit de traiter avec les autres pays sans tomber sous le tarif général. Il donne ensuite quelque détails de certains tarifs imposés sur les commodités du cultivateur. Il mentionne la difficulté pour les médecins canadiens-français de se procurer les remèdes et les instruments de chirurgie de France. En terminant, M. Beaubien nous dit qu'il ne veut pas introduire de politique dans le cercle, mais qu'il considère qu'il nous faut se renseigner sur les intérêts publics et nationaux. M. Beaubien eut à répondre aux nombreuses discussions qui suivirent.

Chronique par le camarade Urgel Roy

Aux nouvelles religieuses, mentionnons la nomination de Mgr Melanson comme deuxième évêque de Gravelbourg; aux nouvelles politiques, le paiement des dettes de guerre et leur retardement, ainsi que du gouvernement d'Ottawa.

Travail sur le trèfle d'odeur, par le camarade Philippe Marion

Le camarade s'est très bien exécuté en nous donnant les différentes sortes de trèfle d'odeur, les avantages de le cultiver, les manières de le semer et de le récolter. Travail sérieux et fort bien préparé. Mais le camarade a rencontré un adversaire terrible dans l'ami Ed. Saint-Amant. Il a soutenu que le trèfle d'odeur est la pire des herbes et qu'il faudrait s'en débarrasser au plus tôt. Un bon nombre suivirent le mouvement et entrèrent dans la discussion. L'ami Jos. Beaudette surtout nous réserva une mise au point bien à propos. Il choisit le juste milieu et rétablit les qualités du trèfle d'odeur si endommagées par l'ami Saint-Amant.

M. l'aumônier, appelé à donner la conclusion, nous rappelle que ce n'est pas faire de la politique que de chercher à connaître les problèmes de notre pays, et qu'avant tout il faut se bien renseigner. C'est là un des buts de l'A.C.J.C. Après ces renseignements chacun pourra exercer une action vraiment efficace.

Avila SABOURIN,
Secrétaire.

Billet

EUSEBE

Eusèbe est un aimable jeune homme, blond, les yeux gris-bleu, de taille moyenne, un drôle de nez, de tenue correcte et soignée, et figure toujours souriante.

Chaque jour il se rend au travail en tramway et dernièrement, au cours d'un de ces trajets, assis entre une dame surchargée de paquets multicolores et un monsieur profondément terrifié par son roman de policier, il s'est pris à réfléchir et méditer plus sérieusement que d'ordinaire. Tout en regardant vaguement les voyageurs d'en face, il faisait en lui-même revue et examen de conscience de l'emploi de ses soirées. "Lundi, je suis allé à une partie de gouret, Falcons ont gagné 2 à 1; mardi soir, quelques parties de billards, mais pas de chance: perdu trois parties; tiens, voilà une jeune dame qui rentre avec un bébé dans les bras". Eusèbe se lève et gentiment offre son siège; debout, il n'en continue pas moins ses réflexions: "Mercredi... mercredi... ah oui! petite soirée chez Jean-Pierre; bien du plaisir, mais je ne me suis pas couché précisément de bonne heure. Si j'étais fatigué le lendemain! J'avais la tête lourde, je dormais sur mon ouvrage; aussi jeudi soir j'ai repris le sommeil perdu: au lit à huit heures et demie. Vendredi, c'était la réunion du cercle; causerie sur Mgr Taché; vraie bonne assemblée, j'étais bien content d'y être. Samedi soir... qu'ai-je fait, donc?... samedi... je n'étais pourtant pas à la maison... tiens, tiens, j'étais au théâtre: pièce pas bien fameuse. Dimanche... Et alors Eusèbe sourit largement; la soirée en est réservée 52 fois par année... Il continue: "En sept jours je n'ai vraiment rien lu d'instructif, de sérieux ou d'utile; je ne me suis renseigné en rien sur les questions importantes du jour: je pourrais pourtant étudier et travailler à me perfectionner et me qualifier davantage pour mieux remplir les devoirs de mon emploi pour y progresser; ça ne me ferait pas tort aussi des fois d'avoir des idées justes, des informations précises sur des sujets discutés. Mais, je peux encore commencer et pour la nouvelle année je me propose de lire davantage, d'étudier sérieusement et utilement, de moins gaspiller certains moments de loisir." Eusèbe est rendu tout près de chez lui; il descend du tramway, le visage encore souriant mais empreint aussi de détermination.

Jeunes gens, à son exemple, faisons examen de conscience et mettons en pratique les conclusions qui en découlent. La Liberté nous a déjà conseillé "d'occuper davantage à la lecture nos longues soirées d'hiver": sachons profiter d'un sage avis.

JACQUOT.

Les plans de Conférences, relativement au programme tracé par le Comité Central, sur la Décentralisation Economique, seront envoyés à tous les cercles d'ici quelques jours.

La grande foire de Bruxelles de 1933

La XIVe Foire Commerciale Officielle et Internationale de Bruxelles, qui se tiendra du 5 au 19 avril 1933 dans la capitale de la Belgique, semble assurée dores et déjà d'un succès très vif. Elle se tiendra dans les vastes bâtiments des Halles et dans le magnifique Parc dit du Cinquantenaire.

Par sa position géographique privilégiée, ce carrefour commercial de l'Europe Occidentale qu'est Bruxelles est tout indiqué pour la réunion annuelle des industriels et des visiteurs de tous les pays du monde.

En raison même des conditions économiques actuelles, cette manifestation du commerce international prendra cette année une ampleur plus considérable que jamais. Les producteurs du monde entier saisiront en effet cette occasion unique d'entrer en contact avec plus d'un million d'acheteurs que la Foire commerciale de Bruxelles attirera cette année dans son enceinte.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Grande-Clairière

Percepteurs: MM. Léon Cancade, Gabriel Boulanger, Paul Bauche, Jean Rey.

$3.00: M. l'abbé Jacques Bertrand.

$2.00: Cyrille Delete, L. Quenelle, Alfred Martine.

$1.50: Gaston Boulanger.

$1.00: Mme R. Morton, Mme R. Cancade, Mme H. Martine, P. Cancade, Léon Moreau, L.-A. Barré, Emile Bauche, père, Joseph Delète, Hyacinthe Martine, Mlle M. Loir.

50 sous: René Bauche, P. Lafontaine, Gust. Boulanger, E. Bauche, fils, Gab. Boulanger, Jean Rey, Joseph Cancade, Anonyme, Vic. Delalleau, Clément Bodin, Henri Martin, R. Moiny Hector Colleaux, Léon Cancade, Henri Isabey, Pierre Hardy.

25 sous: J. Lamouline, Vital Bertholet, Paul Bauche, Gaston Cancade, F. Riendeau, Désiré Chacun, Marie-Anne Paradis, Joséphine Lussier.

Total: $30.50.

South Junction

Perceptrice (secrétaire): Mlle Délima Beaupré.

$3.00: A.-O. Beaudry.

$2.50: M. l'abbé U.-R. Forest, curé.

$1.00: J.-O. Beaupré; Mlles Léontine Grouette, Adéline Tourond.

50 sous: Louis Brisebois, Denis-H. Beaudry, A. Vankooten, Arthur Brissette; Mme V. Provost; Mlle Denise Gratton.

25 sous: P.-E. Brisebois, Ant. Gagnon, Hilaire Gobeil, Adélard Brisebois, Aug. Beaudry, Jos. Brisebois, O. Therrey, Art. Sévigny, W. Gagnon, P.-J. Beaudry.

Total: $14.00.

Haywood

Percepteurs: MM. P. de Rocquigny, E.-O. Gautron, O. Esnault, A. Balez.

$5.00: M. l'abbé Ed. Lavoie, curé.

$1.00: E. Dagesse, O. Dagesse, G. Bernard, P. de Roquigny, M. Fay, E. Bazin; Mlles M.-J. Huitric, M.-A. Dagesse.

75 sous: Mlle Blanche Perras.

50 sous: Mme D.-A. Hébert; J. Dheilly, A. Gautron, A. Picton, J.-B. Balez, A. Joly, A. Groleau, M. Viallet, P. Souque, M. Picton, E. Morisseau, A. Balez, J. Tougas.

35 sous: E.-C. Gautron.

30 sous: F. Richard.

25 sous: J. Balez, T. Perreault, Marcel Fay, A. Perreault, J. Vaillant, J. Bergeron, J. Gautron; Mme F. Gautron.

20 sous: E. Perreault.

10 sous: P. Poirier.

Total: $23.20.

Vassar

$3.80: M. l'abbé U.-R. Forest, curé.

$1.00: Mme H. Loiselle; Mlle Yvonne Lebrun; Aurèle Boutin, Joachim Hupé, J.-A. Desautels, A.-J. Beaudry.

50 sous: R. Wenden, Andrew Owens, Ed. Beaudry.

25 sous: Mlles O. Gauthier, J. Lanthier; F. Boutang, Alex. Bourcier, J. Boutin, E. Baucage, Ad. Cayer, S.-J. Boutang, Louis Wenden, John Boutang, Hormisdas Charpentier, Albert Cayer, Conrad Bourcier.

15 sous: Anonyme.

10 sous: Mme M. Bonot; Georges Daignault, F. Daignault.

Total: $14.85.

Elie

$2.50: M. l'abbé L.-H. Hogue, curé.

$1.00: Ernest Bouchard, Hector Désilets.

75 sous: Edgar Lussier.

50 sous: Joseph Picard, Zéphirin Lachance, J. Bernardin, Donat Désilets, Joseph Bouchard, Ulric Beaudry, Didier Tremblay.

25 sous: Aimé Bouchard, Napoléon Despins, A.-D. Bernardin, Magloire Bernardin; Mme J. Dorval.

Total: $10.00.

Saint-Norbert

Percepteurs: MM. J.-A. Leclaire, J.-N. Landry, B. Dufort, And. Rousseau, John Kenny, J.-N. Lord, H.-D. de Moissac, Alph. Champagne, Jos. Bohémier, Gabriel Cloutier, Pierre Hamel, Abraham Cyr, Emery Blais, S. Saint-Germain, A. Landry, O. Courchaine.

$5.00: M. l'abbé Deslandes, curé; M. l'abbé Chamberland; les Rév. Soeurs Grises.

$2.00: Dr L.-S. Gendreau, H.-D. de Moissac, Aug. Ritchot, A.-J.-B. Houde, J.-N Lord.

$1.00: Mme Mary Landry; Louis Gassé, Elie Trottier, fils, Arthur Delorme, Jos. Champagne, Cécile Bonin, Chas Veurchere, Roméo Levasseur, And. Rousseau, Arthémise Balez, Emery Blais, I. Ritchot, R. Levasseur, A.-B. Dufort, Henri Gousseau, John Kenny, Eddie Trottier, J.-N.-A. Leclaire, Albert Schwartz, Thérèse Trottier, Sylvio Laporte, Victorine Joyal, L.-J. Brossard, Joseph Hamelin, RR. SS. de Miséricorde.

50 sous: Art. Landry, Edmond Dufort, Ad. Hamelin, Donat Lord, James Kenny, Alph. Lord, Jos. Chaussé; Mme Z. Laporte; E. Tellier, Alex. Moreau, G. Cloutier, U. Campeau, Horm Godin, C. Vergnagno; Mme Vve Chartrand; Joachim Vermette, Th. Gelande, Robert Frobisher; Mme Ed. Champagne; Alph. Champagne, Germain Bohémier; Mme Oscar Bonin; Raph. Champagne, Alph. Vedel, Art. Guertin, Albert Cormier, Nap. Verreault.

35 sous: Z. Pilon.

25 sous: W. Bouvette, Em. Loriault, Simon Saint-Germain, Alfred Frobisher, Jos. Parisien; Mme M.-J. Morin, Alex. Normand, Patrice Normand, P. Gyselinck, Wm Campeau, Adolphe Landry, W. Vermette, Jos. Villebrun, And. Benoit, A. Dhondt; Mme B. Zastre, Aimé Dambly; Mme J.-L. Tellier; M. Ferland, A. Benjamin, J. Bohémier, P. Hamel; Mme M. Thompson; J. Parisien, Art. Chartrand; Mme Emile Delisle; Ed. Charette, Ernest Landry.

15 sous: Léopold Verreault.

10 sous: Gustave Landry; Mme J. Parisien, Luc Campeau, Joseph Zaste, F. Carrière.

5 sous: Jos. Lamirande.

Total: $72.55.

Saint-Eustache

Percepteurs: MM. Raoul Allard, Thos Lynch, Amédée Beaudin, Laurent Chabot, Clément Lachance.

$2.00: M. l'abbé J.-A. Bastien, A. Picard, Amédée Beaudin.

$1.00: Victor Leclerc, J.-B. Leclerc, Alfred Allard, Willie Carrière; Mlle R. Lynch; Albert Leclerc, Chas Chabot, Albert Picard, Laurent Chabot, Philippe Goulet, Albert Gauvin; Mlle M. Brunet; F. Létourneau, Joseph Lachance, Clément Lachance.

50 sous: Théo. Rivard, Avila Ménard, Arthur Gervais, Henri Lachance, Josaphat Ménard, Dr Marsolais, A.-J. Préfontaine, A.-P. Lachance, C. Lacroix; Mme Bernardin, Ed. Albert, Thos Lynch, H. Hogue, A.-L. Martin, Alexandre Allard; Mlle Virginie Allard; Pierre Leclerc, Raoul Allard, B. Ducharme, Alfred Houde.

35 sous: Mme James.

25 sous: Ed. Laramée, Joseph Bremner, Léon Allard, Henri Leclerc, Henri Houde, Alfred Hamelin, John Lacroix, P. Allary, H. Lapointe; Mlle Solange Lynch; F. Godin, Florent Lachance, M. Létourneau, Fred Beaudin, B. Branconnier, Frs McKay, M. Carrière, J.-L. McKay, M. White.

15 sous: Mme Jos. Carrière.

10 sous: T. McKay, Willie Albert.

Total: $36.45.

La Salle

Percepteurs: MM. A.-G. Forest, Pierre Simard, Albert Vouriot.

$5.00: M. l'abbé Mireault, curé.

$2.00: Delphis Lagacé.

$1.00: Rév. Filles de la Croix, Willie Joyal, F.-X. Paillé, Louis Boucher, Clovis Lagacé; Mlle Mathilda Houde.

50 sous: Albert Vouriot, H. Comeau, Sévère-H. Lapointe, Alph. Lavallée, Ludger Lavallée, Jos. Vouriot, Ars. Daoust, L. Goffart, T. Gouin, O. Comeau, Alfred Cormier, A.-G. Forest; Mlle Lemaire; Paul Lemaire, Célestin Bonneau, J.-S. Dégagné; Mlle P. Leblanc; C. Mireault, D. Cormier, Mme J. Comeau; W. Beattie.

45 sous: Henri Gousseau.

25 sous: Chas Cormier, A. Lafond, E. Lagacé, Ph. Cormier, A. Girardin, Raoul Rochon; Mme Albert Chaze; Aurèle Rochon, Geo. Vaillancourt, A. Lapointe, A. Lanoie, Pierre Simard; Mlle A.-M. Cormier; Isidore Girardin.

Total: $27.45.

Saint-François-Xavier

Percepteurs: Mlles R. Perras, I. Morin, Y. McCaughan; MM. H. Ramsay, A. Lamothe, Louis Robideux, John Zastre.

$5.00: M. l'abbé Fyfe, curé.

$2.00: Rév. Soeurs Grises.

$1.00: Clovis Régnier, Joachim Régnier, C. Préfontaine, A. Lamothe, W. Régnier, Eug. Robidoux, J.-P. Bourke; Mlle Philomène Lavallée; Mme A. Pelletier.

50 sous: L. Deslauriers, Ferdinand Laflèche; Mme Alex. Lavallée, Louis Zastre, Jean Zastre, Benoit Ledoux, Jean Houle, Jean Ledoux, Fred Ledoux; Mme Alph. Saint-Denis; W. Girard, Alph. Sénécal; Mme Bélanger; T. Morin, Ed. McCaughan, L. Lamothe, Léon Caron, O. Bélisle, Léo McCaughan; Mme A. Falcon; Max Régnier; Mlle R.-A. Perras; Alex. Hamelin, Joseph Mousseau, Geo. Daignault.

35 sous: Ed. Lane.

25 sous: Wm Paul, J.-B. Saint-Germain; Mme Alex. Saint-Germain; Geo. Richard; Mme Georgina Daignault.

20 sous: Mme A. Todd.

Total: $30.30.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 JANVIER 1933 NUMERO 33

Les vies ne se mesurent pas à leur longueur; elles ne sont irrémédiablement courtes que si elles sont vides.

Etienne LAMY.

LA LIBERTÉ

Plaignons-nous moins de notre temps et plus de nous-mêmes. Soyons moins découragés, mais soyons meilleurs.

OZANAM.

LE RECRUTEMENT DU CLERGÉ

Fidèle à sa coutume de présenter chaque année à ses lecteurs un calendrier avec une gravure d'intérêt historique, la *Liberté* leur offre pour 1933 le tableau des prêtres et religieux de langue française nés au Manitoba. Ce groupe de cinquante-huit enfants de la province appelés à l'honneur et aux responsabilités du sacerdoce, — tous vivants à l'exception de six, — sera un souvenir précieux pour eux-mêmes, aussi bien que pour leurs familles et leurs paroisses. Du point de vue de l'histoire de l'Eglise de l'Ouest, il résume par l'image l'un des problèmes qui ont le plus préoccupé les premiers évêques de Saint-Boniface: le recrutement d'un clergé indigène.

Si l'on songe que l'établissement du culte catholique sur les bords de la rivière Rouge remonte à cent quinze ans, on ne manquera pas de trouver cette liste assez courte. A vrai dire, elle ne comprend pas toutes les vocations germées sur le sol manitobain. Nous avons dû nous limiter aux prêtres et religieux nés dans la province. Il faudrait y ajouter un certain nombre d'autres venus jeunes au pays et y ayant fait leurs études. C'est le cas de Son Excellence Mgr Arthur Béliveau et de plusieurs des membres les plus en vue de son clergé: Mgr W.-L. Jubinville, P.A., V.G., curé de la cathédrale de Saint-Boniface; le R. P. Josaphat Magnan, provincial des Oblats du Manitoba; M. l'abbé Elie Rocan, curé de Sainte-Agathe; le R. P. Louis Péalapra, O.M.I., directeur du Noviciat de Saint-Laurent; M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de Saint-Pierre, etc.

Même augmentée d'une trentaine, la liste n'atteint pas quatre-vingt-dix. Mais il est juste de dire que les premiers ne furent admis à la prêtrise que le 20 juillet 1890. Cet honneur revient à M. l'abbé Elie Rocan et à l'abbé Alphonse Larivière, décédé à Augusta, Maine, en 1914, qui furent les deux premiers élèves du Collège de Saint-Boniface élevés au sacerdoce. Et il faudra attendre jusqu'au 27 septembre 1903 pour que vienne le tour du premier Manitobain de naissance, avec M. l'abbé L. de Gonzague Bélanger, curé de Rainy River, Ont.

• • •

Dès le début, Mgr Provencher s'efforça de diriger vers le sacerdoce des enfants canadiens ou métis qui paraissaient montrer quelques dispositions, mais tous ses efforts n'aboutirent à rien. Non seulement il ne devait obtenir aucun résultat de son vivant, mais ce ne fut qu'aux toutes dernières années de sa vie que son successeur eut la suprême consolation d'ordonner les premiers prêtres élevés et instruits dans son diocèse. Quant au clergé canadien-français né au Manitoba, il ne devait apparaître que sous l'épiscopat de Mgr Langevin.

Le recrutement sacerdotal dans l'Ouest fut donc une oeuvre particulièrement difficile, dont les fruits se firent attendre longtemps. Pendant plus de trois quarts de siècle, l'autorité ecclésiastique dut compter sur la province de Québec et sur la France pour assurer le service religieux des paroisses et des missions. A cela rien d'extraordinaire. La même situation se retrouve dans tous les pays nouveaux, imparfaitement organisés sous le rapport de l'instruction primaire et de la vie paroissiale. Cette dure période est maintenant chose du passé et rien ne s'oppose plus à un recrutement normal, — à condition toutefois que nos familles demeurent foncièrement chrétiennes et que les enfants vivent dans un milieu qui favorise l'idéal apostolique, le goût de l'étude et l'esprit de sacrifice.

• • •

Tous ces prêtres et religieux ont fait leurs études classiques au Collège de Saint-Boniface. Cette excellente institution, à qui nous devons aussi une élite professionnelle assez nombreuse, joue un rôle de premier ordre dans le recrutement de notre clergé. Puisse-t-elle, malgré la rigueur des temps, poursuivre sans encombre son oeuvre essentielle!

Un fait digne de remarque, c'est que le Manitoba a donné jusqu'ici plus de religieux que de prêtres séculiers. Dans un pays où les Oblats ont été les pionniers de l'évangélisation et où l'enseignement secondaire est depuis près de cinquante ans confié aux Jésuites, il est tout naturel qu'un bon nombre de jeunes gens se sentent attirés vers ces deux congrégations; mais à mesure que la province se développe, le besoin se fait sentir d'un clergé diocésain plus nombreux. L'autorité épiscopale a attiré l'attention des curés sur ce point et l'on prévoit une amélioration prochaine très sensible. Souhaitons que les recrues continuent d'augmenter graduellement et que les Eglises de Saint-Boniface et de Winnipeg soient bientôt en mesure de se suffire à elles-mêmes.

Donatien FREMONT.

UNE IMPUDENCE DE LA "SENTINEL"

Dans l'*Action Catholique* du 4 janvier, nous relevons la note suivante:

La ville de Saint-Boniface, Manitoba, est un centre canadien-français. Le maire de cette ville est un nommé F.-R. Dowse. "The Sentinel", organe des Orangistes, nous dit que ce monsieur est un Canadien français. Nous n'en savons rien personnellement. En tout cas, ce maire vient d'exprimer une opinion qui a fait plaisir au journal des Orangistes. Il est assez rare, avoue "The Sentinel", qu'un Canadien français se déclare en faveur de l'école nationale (neutre). Le journal orangiste de Toronto prête ensuite au maire de Saint-Boniface la déclaration suivante:

"Je suis personnellement d'opinion que les écoles nationales sont ce qui convient. Personnellement, je suis heureux de voir toute la question unifiée une fois encore à Winnipeg. Je crois que ce qu'il y a de mieux pour le Canada est de faire que les hommes et les femmes se coudoient dans leur jeunesse et apprennent que dans le fond ils sont tous de bons compagnons malgré leurs différences d'opinions religieuses. J'ai été élevé dans une paroisse catholique du Québec. J'y ai fréquenté l'école catholique. J'ai suivi ses exercices religieux. Je suis convaincu que la situation actuelle au Manitoba est foncièrement différente de ce qu'elle était en 1890, alors que la question des écoles séparées enflammait les passions."

Nous ne pourrions dire si l'opinion du maire de Saint-Boniface a été fidèlement rapportée. Telle qu'elle est là, elle nous paraît tout simplement curieuse. Cette déclaration nous semble révéler un état d'esprit plutôt malade, le fait d'un homme qui a dételé devant la tâche.

L'Association d'Education du Manitoba ne ferait pas oeuvre mauvaise en faisant parvenir à ce monsieur un exemplaire du petit catéchisme.

T. P.

Nous comprenons l'étonnement de notre confrère québecois, mais le texte de la *Sentinel* demande une sérieuse mise au point.

M. Frank-R. Dowse, maire de Saint-Boniface, n'est ni Canadien français ni catholique. Il est bien né dans la province de Québec et a bien fréquenté une école catholique, chose dont il ne semble pas d'ailleurs avoir gardé un mauvais souvenir.

Quant au reste, M. Dowse nous autorise à déclarer qu'il n'a donné d'entrevue ni à la *Sentinel* ni à aucun autre journal sur la question des écoles catholiques de Winnipeg.

Prêtres et religieux de langue française nés au Manitoba

Mgr Joseph-Henri Prud'homme, né à Saint-Boniface le 9 septembre 1882; ordonné à Saint-Boniface le 9 octobre 1904; élu évêque de Prince-Albert et Saskatoon le 16 juin 1921; sacré à Saint-Boniface le 28 octobre 1921.

Prêtres séculiers

L. de G. Bélanger, premier prêtre né au Manitoba, à Sainte-Anne-des-Chênes, Man., 12 avril 1879; Sainte-Anne-des-Chênes, 27 septembre 1903; curé de Rainy River, Ont.

Rodolphe Bélanger, Sainte-Agathe, Man., 7 octobre 1903; Letellier, Man., 29 juin 1930; curé de Dryden, Ont.

Arthur Béliveau, Saint-Boniface, 2 mars 1890; Saint-Boniface, septembre 1916; décédé à Saint-Boniface, 4 décembre 1920; curé de Starbuck.

Joseph Bellavance, Saint-Joseph, Man., 12 novembre 1895; Saint-Boniface, 6 juin 1920; curé de Sioux Lookout, Ont.

Norbert Bellavance, Saint-Joseph, Man., 31 mars 1880; Saint-Joseph, Man., 22 avril 1908; décédé à Dunrea, Man., 1er avril 1917.

Jacques Bertrand, Saint-Boniface, 4 octobre 1891; Saint-Boniface, 20 décembre 1914; curé de Grande-Clairière, Man.

A.-B. Boulet, Saint-Alphonse, Man., 22 avril 1895; Dunrea, Man., 11 juin 1924; assistant procureur à l'archevêché, Saint-Boniface.

Adélard Couture, Saint-Boniface, 1er juin 1900; Saint-Boniface, 4 juillet 1926; vicaire à Saint-Jean-Baptiste, Man.

Gustave Couture, Saint-Boniface, 30 mai 1905; Saint-Boniface, 16 juin 1929; curé de Starbuck, Man.

Aimé Decosse, Somerset, Man., 21 juin 1903; Saint-Boniface, 4 juillet 1926; chapelain à l'Hospice Taché de Saint-Boniface.

Alexandre d'Eschambault, Saint-Boniface, 5 janvier 1893; Saint-Boniface, 10 juillet 1921; décédé à Saint-Boniface, 12 août 1929; curé de Grande-Clairière, Man.

Antoine d'Eschambault, Letellier, Man., 15 octobre 1896; Saint-Boniface, 10 juillet 1921; chancelier de l'archevêché, Saint-Boniface.

Laurent Ducharme, Saint-Boniface, 29 mai 1906; Montréal, 20 décembre 1930; vicaire à Saint-Jacques, Montréal.

Alphonse Dufort, Saint-Norbert, Man., 14 mars 1894; Saint-Boniface, 17 mai 1925; curé de Keewatin, Ont.

Ulysse Forest, Saint-Malo, Man., 11 avril 1898; Saint-Malo, 3 juin 1923; curé de Vassar, Man.

Jean-Marie Gagné, Saint-Pierre, Man., 24 janvier 1903; Saint-Pierre, 1er juillet 1928; curé de Woodridge, Man.

Joseph-Victor Joubert, Saint-Pierre, Man., 14 mars 1879; Saint-Pierre, Man., 2 juillet 1905; décédé à Saint-Boniface, 1er février 1918.

Albert-J. Houle, Letellier, Man., 14 octobre 1899; Saint-Isidore de Bellevue, Sask., 5 février 1928; curé de Blaine Lake, Sask.

Alexandre Lambert, Saint-Boniface, 16 août 1888; Saint-Boniface, 19 avril 1914; à Montréal, paroisse d'Hochelaga.

Edmond Lavoie, Saint-Boniface, 25 mai 1895; Saint-Boniface, 2 juillet 1922; curé de Haywood, Man.

Emilien Lévêque, Saint-Boniface, 26 février 1905; Saint-Boniface, 7 juillet 1929; vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface.

Ovila Moquin, Saint-Joseph, Man., 25 mai 1893; Saint-Joseph, 26 juin 1921; curé de Mariapolis, Man.

Donat McDougall, Lorette, Man., 8 mars 1896; Lorette, 14 août 1921; curé de Saint-Georges, Man.

Gabriel Poitras, Winnipeg, 20 mars 1897; Saint-Boniface, 26 mars 1922; curé de Manitou, Man.

Léon Roy, Saint-Boniface, 15 juillet 1894; Saint-Boniface, 12 mai 1918; curé de Donnelly, Alta.

Lucien Senez, Saint-Boniface, 5 novembre 1892; Saint-Boniface, 12 mai 1918; curé de Somerset, Man.

Jésuites

Orphidas Allaire, S.J., Saint-Boniface, 6 janvier 1895; Montréal, 15 août 1928; préfet au Collège Brébeuf, Montréal.

Joseph Beaupré, S.J., Saint-Boniface, 19 juin 1893; Montréal, 14 août 1927; professeur au Collège des Jésuites, Edmonton.

Marcien Beaupré, S.J., Saint-Boniface, 28 mai 1891; Saint-Boniface, 16 août 1925; professeur au Collège de Saint-Boniface.

Joseph Béliveau, S.J., Saint-Boniface, 26 février 1891; Saint-Boniface, 16 août 1925; recteur du Collège des Jésuites à Edmonton, Alta.

Alfred Bernier, S.J., Sainte-Agathe, Man., 18 janvier 1882; Saint-Boniface, 4 juillet 1915; au Collège de Saint-Boniface.

Aimé Bertrand, S.J., Saint-Boniface, Man., 16 décembre 1893; Montréal, 15 août 1926; à l'école Saint-Ignace, Montréal.

Paulin Bleau, S.J., Saint-Boniface, 22 juin 1887; Montréal, 1er juillet 1923; professeur de Théologie à l'Immaculée-Conception, Montréal.

Albert Buron, S.J., Saint-Boniface, 7 novembre 1893; Saint-Boniface, 16 août 1925; décédé à Caughnawaga, Qué., 31 juillet 1928.

Martial Caron, S.J., Saint-Charles, Man., 8 avril 1902; Montréal, 14 août 1932; à l'Immaculée-Conception de Montréal.

Paul Gauthier, S.J., Sainte-Agathe, Man., 6 février 1895; Montréal, 15 août 1926; professeur au Collège de Saint-Boniface.

Gaston Hacault, S.J., Bruxelles, Man., 25 janvier 1895; Montréal, 15 août 1926; préfet des études au Collège de Saint-Boniface.

Edouard Laflèche, S.J., Saint-Charles, Man., 13 octobre 1897; Montréal, 15 août 1931; étudiant troisième année, Chicoutimi, Qué.

Louis Mailhot, S.J., Lower Fort Garry, Man., 5 mai 1885; Montréal, 25 janvier 1922; recteur du Collège des Jésuites à Sudbury, Ont.

Oblats

J.-B. Beaupré, O.M.I., Saint-Boniface, 24 juin 1889; Ottawa, 17 juin 1916; directeur du Séminaire Mazenod, Gravelbourg, Sask.

Isaïe Désautels, O.M.I., Sainte-Anne-des-Chênes, Man., 19 mars 1903; Lebret, Sask., 20 mars 1927; professeur au Collège de Gravelbourg, Sask.

Paul Dussault, O.M.I., Saint-Boniface, Man., 16 mars 1906; Lebret, Sask., 28 juin 1931; professeur au Scolasticat de Lebret, Sask.

Maurice Dussault, O.M.I., Saint-Boniface, 1er septembre 1904; Lebret, Sask., 9 septembre 1928; directeur du Juniorat, Saint-Boniface.

Léandre Gauthier, O.M.I., Sainte-Anne-des-Chênes, Man., 9 novembre 1901; Edmonton, Alta, 21 mai 1925; vicaire à Fort Frances, Ont.

Léon Jalbert, O.M.I., Fort Frances, 11 février 1903; Lebret, Sask., 2 juillet 1928; préfet au Juniorat, Saint-Boniface.

Arthur Joyal, O.M.I., Sainte-Agathe, Man., 28 février 1883; Rome, 1908; Cap-de-la-Madeleine, Qué.

Denys Jubinville, O.M.I., Saint-Joseph, Man., 15 mai 1901; Saint-Léon, Man., 6 juin 1925; prédicateur, au Juniorat de Saint-Boniface.

Georges Lavoie, O.M.I., Saint-Adolphe, Man., 13 mars 1902; Lebret, Sask., 28 juin 1931; au Juniorat, Edmonton, Alta.

Jean Lemire, O.M.I., Saint-Pierre, Man., 13 janvier 1906; Lebret, Sask., 28 juin 1931; missionnaire à Camperville, Man.

Alphonse Paradis, O.M.I., Dunrea, Man., 8 janvier 1897; Saint-Albert, Alta, 5 août 1923; professeur au Collège de Gravelbourg, Sask.

Elie Savoie, O.M.I., Sainte-Anne-des-Chênes, Man., 21 juin 1898; Edmonton, Alta, 24 juin 1924; vicaire à Kenora, Ont.

Autres religieux

Antonio Champagne, C.R.I.C., St-Norbert, Man., 20 janvier 1892; Rome, 29 mai 1915; curé de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

J.-Eugène Goulet, C.S.C., Saint-Boniface, 10 octobre 1903; Montréal, 25 janvier 1931; préfet au Collège Sainte-Croix, Montréal.

Arthur-Marie Granger, O.P. (David Granger), Saint-Jean-Baptiste, Man., 7 septembre 1903; Québec, 14 juillet 1931; Couvent des Dominicains, Ottawa, Ont.

Achille Granger, F.M.I., La Broquerie, Man., 15 mai 1887; Saint-Norbert, Man., 8 septembre 1917; Mission Saint-Hubert, Sask.

Ignace-Marie, O.F.M. (Henri Bonin), Saint-Alphonse, Man., 1901; Montréal, 1929; Couvent des Franciscains, Edmonton, Alta.

Laurent Tétrault (Père Blanc), Saint-Malo, Man., 22 mai 1904; Carthage, Afrique, 29 juin 1929; missionnaire à Bukoba Tanganyika, Afrique.

Un manifeste du grand duc Cyrille

Paris. — Le grand duc Cyrille, prétendant au trône des tsars, a publié un manifeste où il demande à l'armée et à la flotte soviétiques de se préparer à délivrer la Russie des communistes.

La conscience nationale, dit le prétendant dans ce manifeste, se raffermit en Russie et cela est un signe de délivrance prochaine. Le sentiment national a profondément pénétré l'armée et la flotte qui portent encore le qualificatif de "rouges". Soldats et marins forment la seule force russe capable de sauver la Russie de l'invasion, de la désintégration et de l'oppression communistes. Soldats russes, je m'adresse à vous! Votre pouvoir est la garantie de l'inviolabilité et de la sécurité de l'Etat russe. Votre devoir est d'intensifier la discipline et de travailler assidûment au perfectionnement technique. Lorsque, par la grâce de Dieu et de concert avec le peuple, vous mettrez fin au despotisme communiste, l'heure de la renaissance de la Russie aura sonné. Vous devrez alors empêcher la désintégration de vos rangs, défendre l'unité de l'Empire et le libre développement du peuple qui le compose.

Livres à lire

Un Coin des Cantons de l'Est
par Joseph-Charles SAINT-AMANT
La "Parole", Drummondville, P. Q.

C'est un volume de 535 pages assez compactes, qui tranche avec les livres plutôt légers de substance qui semblent à la mode depuis quelque temps. Mais il n'offre rien de rébarbatif, bien au contraire. La couverture, égayée par une carte qui illustre parfaitement le titre; la typographie soignée et les paragraphes courts; les nombreuses gravures hors texte et le sujet traité lui-même: tout annonce au premier abord une lecture facile et attrayante, — et la promesse est tenue.

"En 1898, M. Saint-Amant publiait "L'Avenir", recueil de notes historiques et traditionnelles sur les cantons du comté de Drummond. Il fut alors, croyons-nous, l'un des premiers à frayer le chemin à la petite histoire, très en honneur aujourd'hui dans certains milieux de la province de Québec. C'est le texte de ce livre, depuis longtemps épuisé, qui a été repris, légèrement refondu et surtout complété, pour couvrir les trente-cinq dernières années.

L'histoire des Cantons de l'Est, c'est celle de l'envahissement pacifique de cette partie du pays par notre race, — une page admirable de l'épopée canadienne-française. La première colonie organisée dans ce territoire eut précisément pour chef-lieu Drummondville, d'où le mouvement s'étendit peu à peu aux environs. "Un Coin des Cantons de l'Est" raconte ces débuts héroïques, notant les principaux événements, sans négliger certains détails pittoresques, faisant connaître les personnages connus dans l'ordre religieux et civil, s'arrêtant à décrire les moeurs de l'époque, mentionnant les noms des hardis pionniers de chacune des paroisses.

Il est impossible, on le comprend, de résumer un ouvrage de ce genre. Contentons-nous de dire qu'il renferme des pages intéressantes sur la fondation de Drummondville par le général Heriot, sur les premiers missionnaires et les premiers colons. On y trouve l'histoire de Jean-Baptiste-Eric Dorion, surnommé "l'Enfant terrible", député au parlement du Bas-Canada, où il se montra un ardent adversaire de l'Union et de la Confédération. Il avait fondé le journal l'"Avenir", aux tendances libérales doctrinaires et anticléricales, qui parut à Montréal de 1847 à 1852. A sa disparition, il vint s'établir dans un village qu'il baptisa du nom de "L'Avenirville" (aujourd'hui L'Avenir). Dix ans plus tard, il y publia le "Défricheur" qui, à sa mort, devint la propriété du jeune avocat Wilfrid Laurier. Drummondville, qui a pris des développements si considérables en ces dernières années, est naturellement l'objet d'une étude spéciale qui nous fait connaître son histoire, ses institutions, ses industries, ses citoyens en vue.

Le livre s'achève par quelques pages consacrées à l'abbé Georges-Etienne-Rosaire Crochetière, aumônier militaire des 178e, 150e et 22e régiment canadien, tué pendant la bataille de la Somme, à Marcatelle, le 2 avril 1918, alors qu'il assistait un blessé mourant. Son corps repose dans le cimetière de Bailleulmont.

"Ce fut, dit l'auteur, le seul aumônier canadien qui donna sa vie par dévouement au salut des âmes confiées à son ministère, dévouement poussé jusqu'au sacrifice héroïque.

Puis ce fut comme une "conjuration du silence".

Nulle décoration, nulle citation."

N'y a-t-il pas là un injuste oubli à réparer?

"Un Coin des Cantons de l'Est" est assurément l'un des meilleurs ouvrages d'histoire régionale qui aient vu le jour au pays. Il convient d'en féliciter l'auteur et l'éditeur, M. P.-E. Rioux, directeur de la "Parole" de Drummondville.

LE LISEUR.

Les Franco-Ontariens ont droit à un juge à la Cour suprême

Une nouvelle vacance vient de se produire à la Cour Suprême d'Ontario.

Nos compatriotes de cette province font des instances auprès de nos ministres canadiens-français pour que cette vacance soit remplie par un Canadien français.

Il y a 19 juges à la Cour Suprême et pas un seul n'est canadien-français. Il y a 66 juges à la Cour de Comté, quatre sont canadiens-français. Les Franco-Ontariens sont 300,000, ou environ 10 pour 100 de la population totale de la province. Il est évident qu'ils n'ont pas la représentation à laquelle ils ont droit.

La réclamation de nos compatriotes d'Ontario est trop juste pour ne pas mériter notre appui le plus entier.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

L'une des belles choses qu'on ait vues chez nous

Le Devoir (Omer Héroux):

Voici quarante-deux ans que dure cet état de choses; voici quarante-deux ans que les catholiques de Winnipeg, après avoir payé des impôts scolaires leur pleine part, ainsi que les autres impôts, à même lesquels le gouvernement provincial prélève les importantes subventions dont bénéficient les écoles "publiques", s'imposent pour le maintien de leurs écoles paroissiales et libres, une contribution supplémentaire; voici quarante-deux ans aussi que les non-catholiques de Winnipeg utilisent pour le maintien des écoles "publiques", sans rien donner en retour, les taxes prélevées sur les catholiques comme sur le reste de la population; voici quarante-deux ans donc que la majorité non catholique, grâce aux sacrifices que s'imposent les catholiques, peut ainsi diminuer son propre fardeau.

En tout temps, une pareille situation ne pouvait être qu'extrêmement onéreuse pour les catholiques. D'autant plus qu'ils ne passent point pour être particulièrement fortunés. Et cette persistance dans l'effort, ce sacrifice poursuivi pendant près d'un demi-siècle, dans la monotonie et le calme des jours ordinaires, sans l'appoint et le stimulant qu'apporte toujours l'ardeur des grandes luttes, sont l'une des belles choses qu'on ait vues chez nous, l'une de celles qui commandent le plus vivement l'admiration.

L'histoire se répète

La Tribune (Sherbrooke):

La dépression actuelle n'est pas la pire que nous ayons eue. En 1838, M. Webster disait ceci dans un discours qu'il fit au sénat de Washington: "Il y a des gens qui se lamentent constamment. Ils se plaignent de l'opposition, de la spéculation et de la pernicieuse influence de la richesse accumulée. Ils crient bien fort contre les banques, les corporations et toutes les entreprises, grâce auxquelles les petits capitaux s'unissent afin de produire d'importants et bienfaisants résultats. Ils répandent une malfaisante hostilité contre toutes les institutions établies. Ils étouffent la fontaine de l'industrie et assèchent tous les ruisseaux commerciaux. Dans un pays de liberté sans bornes, ils crient à l'oppression. Dans un pays de parfaite égalité, ils voudraient remuer ciel et terre contre le privilège et le monopole. Dans un pays où la propriété est plus également distribuée que partout ailleurs, ils remplissent l'air de leurs stupides et dangereuses doctrines. Dans un pays où les salaires sont sans parallèle, ils voudraient faire croire au travailleur qu'il n'est qu'un esclave opprimé".

L'enseignement agricole en Suisse

La Presse (Montréal):

Petit pays, dont la population n'est guère plus nombreuse que celle du Québec, la Suisse possède cependant trente-cinq écoles d'agriculture de deux types: écoles théoriques et écoles pratiques. Les écoles théoriques sont ouvertes l'hiver, à l'avantage des jeunes fils de cultivateurs que retiennent à la ferme les travaux de l'été. L'Ecole moyenne d'agriculture, fondée à Rimouski il y a quelques années, s'en rapproche, de même que celles préconisées par l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de notre province, dont nous avons un exemple dans l'école récemment inaugurée à Sainte-Martine. Ces institutions sont fréquentées par les jeunes élèves masculins, mais les jeunes filles ont aussi les leurs: on en compte dix-huit qui leur enseignent les arts ménagers et les préparent à la vie domestique rurale. L'enseignement post-scolaire complète les cours théoriques et pratiques.

Refrancisons-nous!

Le Soleil (Québec):

Oui! "Refrancisons-nous", mais prenons garde; le mal n'est pas seulement dans ces vocables anglo-saxons, ou soi-disant tels qui blessent nos oreilles. Hélas! ayons le courage de le dire, il est aussi dans notre français, surtout dans une certaine littérature qui s'étale partout, je veux parler de la publicité. On est porté à dédaigner ces phrases insinuantes, ennuyeuses qui tendent à régler notre vie sur celle de M. Tout-le-Monde et telle gentille Canadienne française, qui écrit des pages de correspondance d'une plume alerte et correcte, dédaignera de s'arrêter aux incorrections qui s'affichent partout autour d'elle.

Ouvrons pourtant les yeux; Qu'est-ce que cela? Nous ne sommes pourtant pas des cariatides; voici qu'on nous demande de "supporter" telle opinion et cela s'étale sur l'écran. Encore cette manie de traduire "mot à mot", comme si les deux langues, l'anglaise et la française, avaient la même origine, comme si la "latinité" de l'une pouvait s'accommoder du "saxon" de l'autre.

Sortons dans la rue: voici une affiche en français: pas d'anglais! Bravo! oui, mais... il y a un petit "mais", "Edifice" n'est pas un nom "féminin"; alors pourquoi écrire "publique" à sa suite? et en grosses lettres encore. Et vous, Mademoiselle, pourquoi laissez-vous se balancer au vent d'hiver, cette abréviation incorrecte "Mdlle"; que vient faire ici ce "d" et pourquoi le "M" n'est-il pas plus dégagé. Négligence, hélas!

Le français à la radio

Le Patriote de l'Ouest (R. P. J. Tavernier, O.M.I.):

La commission fédérale de radio demande un secrétaire, spécifiant toutefois que celui-ci doit savoir le français.

A cette occasion, le "Leader Post", de Régina, nargue l'"anti-French crowd in Saskatchewan". Ces gens ont lutté contre l'usage de la langue française dans la province, dit-il, et cependant la preuve se fait de plus en plus évidente que beaucoup des meilleures situations dans le pays ne seront accessibles qu'à ceux qui parlent anglais et français. Le secrétaire de la commission de radio devra correspondre avec des personnes dont la langue est le français, continue-t-il; il y a Québec et les nations étrangères.

Le "Leader Post" fait aussi observer qu'il y a des situations dans le service civil et dans le chemin de fer Canadien National qui ne sont ouvertes qu'aux personnes connaissant le français.

Tel est aujourd'hui l'état de choses, dit-il, et cela se continuera. Il existe des réalités canadiennes qui donnent une touche de ridicule à la campagne "anti-French language" lancée pour des motifs politiques, il y a trois ans.

Malheureusement, cette campagne a semé l'animosité à pleines mains dans le pays, outre l'injustice manifeste qui nous a été faite et qui n'est pas réparée. Mais, puisque l'organe des libéraux dénonce ces méfaits, espérons que, rétabli au pouvoir, son parti nous restituera nos droits et, ce faisant, ramènera la paix. Justice que, d'ailleurs, nous sommes prêts à accepter de l'administration actuelle, avec laquelle notre ardent désir est de vivre en bons termes.

La population du globe

D'après l'annuaire statistique 1931 publié par la Société des Nations, le chiffre de la population totale de la terre est de deux milliards 12 millions 800 mille. Au moins, nous ne risquons pas de nous ennuyer.

C'est l'Asie qui reste toujours la partie du monde la plus populeuse par 252 millions d'habitants. C'est-à-dire plus de la moitié du genre humain qui habite notre planète. C'est également en Asie qu'a eu lieu le plus fort accroissement de la population. Sur l'excédent de 20 millions, 11 millions reviennent à l'Asie.

L'Europe a, pour la première fois depuis son existence, dépassé le nombre d'un demi-milliard d'habitants. Au 1er janvier 1932, le chiffre de sa population atteignait 506 millions, contre 498 millions en l'année 1931.

L'Amérique du Nord et du Sud sont habitées par 252 millions d'âmes, accroissement de 4 millions.

L'Afrique, elle, ne compte guère que 142 millions d'habitants. C'est le seul continent où, au cours de l'année écoulée, a été enregistrée une diminution de la population — deux millions.

Enfin, l'Australie et les îles de l'Océanie sont habitées par dix millions d'âmes.

En ce qui concerne la population de l'Europe, elle se répartit de la façon suivante dans différents pays:

Russie: 127 millions, contre 124 millions en 1930.

Allemagne: 64 millions, aucun accroissement par rapport à 1930.

Grande-Bretagne: 40 millions, aucun accroissement.

France: 42 millions, accroissement de 640,000.

Italie: 41 millions, diminution de 400,000.

Pologne: 32 millions, accroissement d'un million.

Espagne: 24 millions, accroissement d'un million.

SAINT-BONIFACE

Mort de Mme Alphonse Phaneuf

Mme veuve Alphonse Phaneuf, née Marie-Clarisse Bergeron, est morte le jeudi 5 janvier, à la demeure de son gendre, M. Alfred Despatis, après une courte maladie, à l'âge de 77 ans.

La défunte naquit à La Présentation, Québec, et vint au Manitoba en 1880 avec son époux, décédé en 1917. Elle laisse dans le deuil un fils, Ulric, une fille, Evelina (Mme Alfred Despatis), de Saint-Boniface; deux soeurs, Louise (veuve de Horace Despard), de Los Angeles, et Eliza (veuve de Hector Michon), de Montréal; quatre frères, Narcisse, de Saint-Boniface, Joseph, de Sturgeon Bay, Wis., Victor, de Oakland, Cal., et Pierre, de San Francisco, Cal.; plusieurs neveux et nièces, et de nombreux petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin en la cathédrale. Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé Emilien Lévêque, assisté de MM les abbés Senez et Albert Brunet comme diacre et sous-diacre. Mgr W. Jubinville, P.A., V.G., assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. J.-A. Marion, J.-A. Cusson, Isaie Lavoie, David Senez, Joseph Senez, Michel Toupin, Joseph Bernier, J.-B. Leclerc.

La Liberté offre à Mme Alfred Despatis, à M. Ulric Phaneuf et à leurs familles, ainsi qu'à M. Narcisse Bergeron, ses sincères sympathies.

Décédée

Mme ALPHONSE PHANEUF

La Société des Artisans Canadiens-Français

Malgré le fait que les membres appartenant à la succursale de Saint-Boniface de la Société des Artisans ont dernièrement reçu avis de Montréal d'avoir à verser leurs cotisations, à l'avenir, au bureau central, grâce aux développements favorables qui se sont produits tout récemment à ce sujet, ces membres sont priés de continuer à faire affaire au même endroit, au bureau de l'Association, 204, avenue Provencher, Saint-Boniface, où M. J.-H. Daignault sera toujours à leur service comme le percepteur de la société.

• • •

L'assemblée annuelle de la Société des Artisans Canadiens-Français a eu lieu dimanche après-midi, 8 janvier. Les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante:

Aumônier, Mgr Jubinville, P.A., V.G.; représentant du Conseil, A.-C. Larivière; président, G.-R. Brunet; 1er vice-président, Damase Viau; 2me vice-président, Magloire Lacroix; secrétaire, J.-H. Daignault; 1er commissaire ordonnateur, Emile Morier; 2ème commissaire ordonnateur, J.-B.-O. Leclerc; 1er censeur, Joseph Vermander; 2ème censeur, Lucien Trudeau; 3ème censeur, Olier Morier; médecin examinateur, Dr L.-A. Laurendeau.

Distingué visiteur à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Samedi matin, au studio de l'Institut Collégial Saint-Joseph, les religieuses recevaient le distingué pianiste et compositeur, Ernest Seitz, représentant du Conservatoire de Toronto.

Après une causerie avec les professeurs, sur les problèmes actuels concernant l'éducation musicale, M. Seitz charma les élèves avancées de la classe de piano en exécutant plusieurs pièces de son répertoire.

Les auteurs au programme étaient: Debussy, Chopin, Cyril Scott, Moskowski, Sternberg. Une pièce de sa propre composition fut particulièrement applaudie.

M. Seitz est un pianiste de haute valeur et un pédagogue accompli.

PETITES NOTES

Notre calendrier a été distribué aux abonnés de Saint-Boniface. Ceux qui, par erreur, ne l'auraient pas reçu, pourront le réclamer à l'Imprimerie de la "Liberté", à Saint-Boniface.

• • •

Mlle Marie Boivin et M. W. Boivin sont revenus de Saint-Laurent, où ils ont passé le temps des fêtes, les invités de M. et Mme E. Verrier.

• • •

Mlle Juliette Lussier et M. Joseph Ritchot sont partis pour Saint-Pierre, où ils seront les hôtes de M. et Mme A. Ritchot.

• • •

Les familles Ulric Phaneuf et Alfred Despatis et M. Narcisse Bergeron offrent leurs sincères remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné de si vives sympathies dans le deuil récent qui les a frappés.

• • •

La famille Cases remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de son deuil récent.

La soirée des Canadiens de naissance

Les Canadiens de naissance préparent pour le 26 janvier un programme qui saura donner satisfaction à tout le monde: "Le Baron de Fouchevif", de Labiche, sous la direction de M. B. Goulet, avec Mlles G. Bélanger et I. Phaneuf et MM. J. Plante, M. Meunier, et M. Boily; une autre comédie, sous la direction de M. Meunier, avec J. Prendergast; quelques numéros de chant par Mlle A. Savoie et M. U.-F. Jodoin; un programme musical sous la direction de M. Jos. Vermander.

Les billets ne sont en vente que depuis quelques jours et déjà la vente dépasse toutes les espérances. Il n'y a que 680 billets à vendre. Donc, avis aux intéressés. On peut se procurer ces billets chez les membres ou téléphoner à 202 082.

A l'O.J².C.

L'assemblée du mois de décembre, tenue le 3 janvier, revêt un caractère tout spécial, tant par la magnifique causerie que le R. P. Schelpe, S.J., nous donna sur la vie de Pasteur, que par les interprétations illustrées du R. P. Lepage, S.J., qui nous firent voir dans toute sa grandeur l'oeuvre admirable du plus illustre des savants français. Quelle belle leçon, nous jeunes gens, ne pouvons-nous pas tirer de la vie de cet homme, si grand et si humble, qui passa son existence à soulager l'humanité, à consoler et à relever l'idéal de vie chez tout être humain avec lequel il venait en contact!

Cet amour du travail et de la patrie, qui domina toujours l'oeuvre de Pasteur et qui fut le secret de son succès, pourquoi chacun de nous ne pourrait-il pas dans sa mesure s'appliquer à le pratiquer autour de soi? En terminant, le conférencier ajoute à ses souhaits de bonne et heureuse année aux membres, l'espoir de voir chacun suivre le bel exemple de jeunesse, de bonté et de foi qui se dégage de la vie de Pasteur.

M. E. Fry remercia le R. P. Schelpe de sa causerie et de ses bons souhaits envers les membres.

Un vote de sympathies est passé à l'occasion de la mort récente du Rév. Frère Baty, de l'Institut Collégial Provencher, et il est proposé qu'une lettre de condoléances soit envoyée par le secrétaire au Rév. Frère Joseph.

Suit la nomination d'un comité spécial pour organiser une sortie récréative pour le 19 janvier.

M. le président nous parle de l'oeuvre des Eclaireurs que M. l'abbé Lévêque poursuit chez les tout jeunes avec un dévouement inlassable. C'est une oeuvre admirable et très méritoire, qui contribue énormément à la formation des enfants, mais qui devra peut-être réduire le cadre de ses activités faute de fonds nécessaires. L'assemblée est unanime à proposer l'organisation d'une soirée publique afin d'amasser des fonds pour venir en aide aux Eclaireurs.

Le R. P. Gagnon, S.J., qui a bien voulu nous honorer de sa présence, adresse des paroles salutaires aux membres et se dit enchanté de notre assemblée.

La rafle, toujours gratuite, qui favorise MM. Toupin et Fry, vint clore une soirée intéressante, instructive et encourageante.

• • •

Il y aura jeudi soir, le 19 janvier, sous forme de "hike", une sortie récréative de l'OJ2C. Le départ se fera de l'école Provencher à 7 h. 45. Cette sortie consistera dans une marche d'environ deux heures avec chants et amusements divers. Au retour, il y aura goûter avec "hot dogs", tartelettes et café à l'école Provencher. La modique somme de 25 sous est requise pour prendre part à cette soirée. Que tous ceux qui désirent participer à cette sortie veuillent bien en avertir M. Voyer, téléphone 204 342 en lui faisant part de leur nom, ainsi que celui de leurs amis qui aimeraient à se joindre à nous.

LE SECRETAIRE.

LA PRESSE GUIDE DE L'OPINION

Dans un dîner du comité du Syndicat de la Presse Parisienne, que présidait M. Albert Lebrun, le président de la République a fait en ces termes l'éloge de la presse:

N'est-il pas naturel que le chef de l'Etat témoigne de ses sentiments amicaux à l'égard de cette presse qui est devenue, dans un pays organisé comme le nôtre, une institution capitale pour la bonne tenue de son esprit public, qui est appelée dans notre vie moderne à jouer un rôle de plus en plus essentiel à la marche régulière et harmonieuse du gouvernement de l'Etat, et qui, pour reprendre l'expression de M. Henry Simond, constitue une "force au service du pays".

Quel chemin parcouru par elle depuis que la modeste gazette de Théophraste Renaudot, vieille cependant de trois siècles seulement, se contentait d'enregistrer périodiquement un bref écho des nouvelles de la Cour et de la ville.

Aujourd'hui, elle a un devoir plus noble et plus étendu à remplir. Elle se doit non seulement de renseigner l'opinion, mais aussi de l'éclairer et de la guider. Elle est pour les pouvoirs publics une collaboratrice avertie et intelligente sur qui, aux heures d'inquiétude ou de trouble, ils doivent pouvoir s'appuyer, lorsqu'il s'agit du bien public ou de la sécurité de la patrie. Car il est pour les enfants d'un même pays un patrimoine commun d'idées et d'intérêts qui doit trouver dans la presse un appui constant et une défense désintéressée.

Comment, aussi bien, se passer d'elle désormais? Peut-on, en notre temps tout trépidant d'automobiles et d'avions, au siècle des réclames lumineuses et animées, des informations sonores et parlées, des interviews à outrance, imaginer une société où l'on serait sans nouvelles de tout ce qui fait la vie publique? Cette disette spirituelle aurait sans doute des conséquences aussi graves que celles que causait la famine aux temps obscurs du moyen âge.

Ce dont j'ai le plus souffert, me disait un ami resté en 1914 aux pays envahis, lorsque je me suis trouvé investi par l'ennemi, ce n'a pas été tant des restrictions alimentaires ou de la perte de ma liberté de mouvement que du manque de journaux et de l'absence complète de nouvelles. Il me semblait que je me trouvais sur un radeau isolé au centre d'une mer sans limites où mes compagnons d'infortune et moi-même éprouvions une sensation de vide immense et une angoisse douloureuse que la moindre information aurait pu suffire à apaiser. Aussi quand, avec l'heure de la délivrance, le premier journal de chez nous nous est revenu, nous en avons ressenti une joie ineffable et presque puérile.

Messieurs, je bois à la presse française, de libre information et de critique indépendante, loyal flambeau dissipateur des ombres d'ignorance et d'erreur, qui doit éclairer les esprits et réchauffer les coeurs aux claires idées de progrès, de justice et de vérité, à la presse qui, grâce aux hommes de talent et de conscience qui sont ses guides et dont je salue ici les principaux représentants, saura toujours remplir la grande tâche qui lui incombe avec noblesse, sincérité et désintéressement.

A TRAVERS LES LIVRES

"Aux Marches de l'Europe"

par JEAN BRUCHESI

Dans le "Canada" du 31 décembre, M. Edmond Turcotte souhaitait à tous les ennemis de son journal de lire "Aux Marches de l'Europe"; souhait très conforme au précepte chrétien qui enseigne de vouloir du bien à ses ennemis. Si le souhait du journaliste est exaucé, on peut prévoir que le deuxième mille d'"Aux Marches de l'Europe", déjà fortement entamé, ne suffira pas à la demande et que cet ouvrage connaîtra un succès sans précédent dans l'histoire de la littérature universelle, succès que faisaient déjà prévoir les premiers jugements de la critique.

Cette dernière s'est montrée on ne peut plus bienveillante pour "Aux Marches de l'Europe", le seul ouvrage du genre encore publié au Canada par un Canadien français. Quelques extraits d'articles de journaux, — en attendant la critique européenne, — donneront une idée des commentaires élogieux provoqués par l'ouvrage de M. Bruchési, édité il y a deux mois à peine aux Editions Albert Lévesque, dans la série "Documents politiques".

"L'histoire, la politique, l'économie, la géographie s'allient pour appuyer le récit personnel. C'est écrit dans un style... qui a son charme et se lit très bien... Le livre de M. Bruchési est presque indispensable." (Alfred DesRochers, dans la "Tribune").

"Il faut remercier M. Bruchési d'avoir entrepris une excursion à travers les Marches de l'Europe et d'en avoir fait une élégante relation. C'est là un heureux essai de grand reportage, probablement le premier en date dans notre jeune littérature. Par les qualités de la présentation et du style, il peut figurer avec honneur parmi les ouvrages français du même genre." (Donatien Frémont, dans la "Liberté").

"Ce livre fait grand honneur à son auteur et à l'Université où il enseigne avec tant de maîtrise et de compétence... On sent, dès qu'on a pris contact avec la prose de M. Bruchési, que l'on est en face d'un "spécialiste" des choses d'histoire, d'économie politique et de politique tout court." (Chanoine Garnier, dans l'"Action Catholique").

"L'auteur a eu l'avantage de se renseigner de première main... Presque partout, il a trouvé pour mentors des hommes qui, par la haute situation qu'ils occupaient ou qu'ils avaient occupé dans la politique, les affaires, la diplomatie ou la vie sociale, étaient en mesure de lui fournir des informations de première main et dont il a tiré heureusement parti." (La "Presse").

"De cette très longue randonnée sous les climats et dans des milieux si divers, l'auteur n'aurait rapporté que d'intéressantes impressions touristiques, s'il n'avait pas eu cette connaissance approfondie de l'histoire de chacun de ces peuples, qui donne une haute valeur à son ouvrage." (Maurice Hodent, dans "Paris-Canada").

"Du voyage qu'il fit, voici trois ans, en Europe Centrale et Orientale, M. Bruchési rapporte un livre du plus haut intérêt, non seulement, comme le laisse entendre M. Montpetit dans sa préface, parce que les pays d'Europe Orientale nous ont fourni nombre d'immigrants, mais aussi parce que leur histoire peut en quelque sorte servir de thème à une histoire universelle des minorités ethniques et religieuses, et qu'elle comporte de ce fait de magnifiques leçons d'endurance, d'énergie et d'attachement aux traditions, qui sont la vie même des nations." (L'"Actualité économique").

Bilan littéraire des Editions Albert Lévesque

Quarante volumes canadiens publiés en 1932

Un relevé superficiel des opérations commerciales de l'année 1932, au Canada français, indique que l'industrie du livre fut l'une des plus florissantes ou, du moins, celle qui eut le moins à souffrir de la dépression.

Les Editions Albert Lévesque, la plus importante firme du genre chez nous, ont publié, au cours de l'année écoulée, plus de quarante ouvrages canadiens inédits, dont plusieurs ont connu une vogue sans précédent dans l'histoire de nos lettres. Cette vogue est due pour une bonne part à la valeur intrinsèque des ouvrages, mais aussi à l'intérêt progressif que manifeste notre public lecteur pour les livres d'inspiration canadienne et écrits par des Canadiens.

Dans l'Almanach de la Langue française 1933, l'éditeur Albert Lévesque soulignait, à juste titre, l'influence bienfaisante exercée par quelques journaux et revues, qui comprennent la nécessité d'une littérature nationale.

Pour l'information de nos lecteurs, nous donnons ci-dessous la liste des ouvrages publiés en 1932 par les Editions Albert Lévesque:

"L'Initiatrice", roman, par Rex Desmarchais; "Jean la Tourte", livre pour enfants, par Maxine; "La Rue des Forges", contes fantaisistes, par Phyl Laferrière; "Mémoires d'une Souris canadienne", par Mlle d'Auteuil; "Parlons Musique", par Rodolphe Mathieu; "Le Serment de Jacques", livre pour enfants, par Mlle d'Auteuil; "Humour, Légendes, Aventures", par un Frère Mariste; "L'Erable Enchanté", livre pour enfants, par Eugène Achard; "Ligne droite ou ligne courbe?", par Ivan Jobin; "Loi morale et pain quotidien", par l'abbé J. Bergeron; "Le Sanglot sous les rires", par Mme Grégoire-Coupal; "Et d'un livre à l'autre", par Maurice Hébert; "La Musique au Sanctuaire", par Eugène Lapierre; "La Défense de l'Intelligence", par Hermas Bastien; "Initiation pratique à la Bourse", par Louis-A. Bélisle; "Histoire de la Poésie canadienne-française", par l'abbé Albert Dandurand; "Problèmes Economiques de l'Heure présente", par Lucien Romier; "Poésies nouvelles", par Robert Choquette.

Réimpressions: "Quand j'parl' tout seul" (3e mille), par Jean Narrache; "A la Hache" (2e mille), par Adolphe Nantel; "Aux Marches de l'Europe" (2e mille), par Jean Bruchési; "Sous le signe de l'or" (2e mille), par Edouard Montpetit; "Dolorès" (2e mille), par Harry Bernard; "Discours denf'ants", par Françoise Gaudet (2e mille).

Page Féminine

Les temps sont durs.....

Oui, les temps sont durs et les difficultés économiques croissantes réduisent beaucoup notre budget. Voilà le fait inexorable devant lequel la révolte est vaine. Mais si nous ne pouvons rien changer à cette condition, il y a diverses façons de l'accepter, de s'y plier, de s'en accommoder.

Ne suivons pas le procédé des personnes dépourvues de courage. Celles-là se désolent à tout propos. Elles s'arrangent pour souffrir par le menu de tout l'ennui de la situation, elles ne s'épargnent aucune contrariété, elles n'épargnent pas davantage leur entourage obligé de supporter mauvaise humeur et lamentations.

En général, ce n'est pas avec lâcheté, c'est avec héroïsme que nous accueillons les privations nouvelles. Il faut faire des prouesses d'ingéniosité, il faut apprendre à se passer de mille douceurs, il faut se refuser mille petites satisfactions... Notre bravoure naturelle admet gaiement ces sévères restrictions et reçoit avec sérénité les fluctuations du sort.

Quelques-unes d'entre nous, toutefois, ne savent pas se soustraire à un puéril sentiment de respect humain. Que d'innombrables et inutiles sacrifices ne s'imposent-elles pas pour cacher leur gêne, garder les dehors de l'aisance passée! Sotte vanité qui les amène à distraire du budget des dépenses utiles quelques ressources pour alimenter le budget des dépenses de parade.

Persuadons-nous bien que descendre sur l'échelle de la fortune, ce n'est pas déchoir. Notre dignité ne tient pas à l'opulence. La valeur morale et intellectuelle est tout à fait distincte de la valeur pécuniaire.

Quelques-unes de nos relations font-elles mine de nous moins apprécier pauvres? Ne nous attristons pas. Ce changement de fortune nous permet de discerner nos vrais amis et c'est une sérieuse compensation à nos déboires d'argent.

Appliquons-nous donc à prendre un genre d'existence modeste et cela sans ostentation déplaisante et sans fausse honte. Nous affirmerons ainsi la valeur de notre personnalité morale qui sait demeurer supérieure aux événements et nous nous préparerons à faire face à l'avenir quel qu'il soit.

MERE-GRAND.

POUR VOTRE CORRESPONDANCE

Formules finales de lettres

Nombre de personnes qui savent fort bien entrer dans un salon, manger élégamment à table, diriger une conversation, demeurent hésitantes quand il s'agit de choisir la formule finale d'une lettre; c'est que, dans cette si courte formule, il y a des nuances délicates à respecter: un mot maladroit, un adjectif inopportun suffisent à en classer l'auteur.

Il est utile de connaitre les règles du savoir-vivre à propos des formules qui doivent terminer les lettres; en les observant avec soin, on sera certain d'éviter le fâcheux impair si redouté de ceux qui tiennent à être "de bonne société".

Lettres entre femmes

A une femme plus âgée ou à une femme d'un rang incontestablement supérieur, une femme écrira: "Veuillez agréer, Madame (ou chère Madame), mes respectueux sentiments." Ou encore... "mes sentiments respectueux et affectueux", si les rapports le permettent.

Pour une femme d'un âge voisin et d'un rang équivalent, le verbe agréer ne s'emploie pas et le mot respect est déplacé: "Recevez, Madame, l'expression de mes sentiments distingués." Ou: "Croyez, chère Madame, à mes sentiments affectueux et distingués". Ou encore: "Croyez, chère Madame et amie, à l'expression de ma vive sympathie".

On adoptera la formule qui correspond le mieux au cas dans lequel on se trouve.

A une amie. Ici, plus de latitude, la formule doit surtout révéler la tendresse: "Je t'embrasse tendrement." Ou: "Reçois, avec l'assurance de ma profonde affection, mes meilleurs baisers", etc.

A un fournisseur: "Recevez, Monsieur, mes salutations empressées".

A un inférieur avec qui on entretient de bonnes relations, on envoie son "Meilleur souvenir".

Entre hommes

A un supérieur par l'âge, par la situation: "Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mon profond respect".

Pour un supérieur, sous les ordres de qui on travaille: "Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mon respectueux dévouement".

A un bienfaiteur: "Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma respectueuse gratitude". S'il est possible de laisser percer l'affection: "Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma respectueuse sympathie".

A un égal: "Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués", ou "de ma considération distinguée". Si l'on veut introduire une note de cordialité: "Recevez, Monsieur (ou cher Monsieur), l'assurance de mes sentiments dévoués", ou de ma cordiale sympathie", ou de mes affectueux sentiments".

A un ami: "Cordialement à vous", ou "Affectueusement vôtre", "Mes souvenirs les meilleurs"; ou: "Croyez, mon cher ami, à la sincérité de mon attachement pour vous".

A un jeune, à un inférieur: "Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs (ou de mes bons) sentiments".

A un fournisseur: "Mes meilleures salutations", ou "Mes meilleurs compliments".

D'un homme à une femme

La finale doit garder une nuance respectueuse, à moins qu'il ne s'agisse d'intimes ou de proches parents: "Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mon profond respect". Ou: "Veuillez agréer, Madame, mes très respectueux hommages". Avec une note affectueuse: "Je vous prie de croire, chère Madame, à l'expression de ma très respectueuse amitié".

D'une femme à un homme

"Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués". Ou: "Croyez, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments très distingués". Avec une note cordiale: "Croyez, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments affectueux et distingués".

Le cadeau du pardon

Nous ne sommes pas riches: c'est un fait. Mais il est un cadeau de grande valeur qui ne se paie pas en argent et dont on peut être prodigue: c'est le cadeau du pardon.

On vous a fait du mal. On vous a nui. On vous a taraudé le coeur. On a ri de votre tendresse et de votre dévouement. On s'est moqué de votre douleur. Vous avez quelquefois crié, dans la nuit et la détresse de votre âme: "Ah! rendre tout ça!"

Si l'on essayait mutuellement de la grâce du pardon? N'est-ce pas dans cet esprit que le Rédempteur est né? Les événements peuvent dépasser la méchanceté des hommes. Est-ce que la vie ne punit pas assez?

Allez, à l'aube d'un an nouveau, couleur de cendre, nous avons tous une lettre de miséricorde à écrire:

"Je suis là... toute seule, dirait la délaissée. Puisses-tu, sans moi, garder ton équilibre et retrouver la joie! Je n'ai plus de rancune."

"Je te permets d'être heureuse, dirait un incompris. Je n'ai plus envie de te faire du mal. Si tu me rencontres, ne tremble pas. Va ton chemin comme si tu ne m'avais pas reconnu!"

"Tu as voulu voler hors du nid, dirait à l'enfant prodigue la mère sacrifiée. Retiens que le vieux foyer te sera toujours accueillant!"

Ainsi, par ces temps de ladrerie feinte ou nécessaire, une richesse, du moins, ne s'épuiserait pas.

Clémence, charité, sacrifice et quelquefois pitié, la Bonté intelligente a tant de facettes et porte tant de noms!

* * *

Au vrai, garder la mémoire du Bien et du Mal, cela ne dépend pas entièrement de la volonté, mais aussi de la nature. Ne pouvoir oublier, c'est, certes, le pire des supplices.

Or, le pardon est à la portée de tous les coeurs, si l'oubli n'est pas l'apanage de tous les cerveaux.

Vous objecterez que le pardon est une école d'amélioration, mais à l'usage strict de celui qui pardonne, que le pardon ne vaut rien pour le pardonné. Qui sait? Je veux croire que l'abondance des méchants s'explique un peu par l'abondance du malheur. Et que beaucoup de ceux qui ne pratiquent pas la Bonté sont des malheureux que personne n'a pensé à aimer.

LA COQUETTERIE PERMISE

Pâte pour les mains

Choisissez quelques pommes de terre bien blanches et bien farineuses. Faites-les cuire à l'eau, pelez-les, écrasez-les bien en y ajoutant un peu de lait. La pâte d'amandes n'est pas sensiblement meilleure pour blanchir et adoucir les mains.

Contre l'inflammation des paupières

Rien de meilleur que de se baigner les yeux matin et soir, en se servant d'un tampon d'ouate hydrophile, avec de l'eau boriquée aussi chaude que possible.

Préservons notre teint

C'est l'hiver; mes gentilles lectrices doivent apporter plus de soins à leurs visages: le vent glacial est funeste aux peaux délicates: que votre crème soit très onctueuse, votre fard doit l'être également, car rien ne ride autant que les poudres colorantes.

J'ai dit onctueuse, mais pas grasse; faites un léger massage en l'appliquant, pour qu'elle pénètre bien. Si vous êtes sûre de sa composition, vous pouvez en mettre le soir pour la nuit, et votre peau sera douce.

La santé physique est nécessaire aux études

Le succès dans les études exige des efforts persévérants et sans cesse renouvelés. Ces efforts ne sont pas possibles si l'état physique de l'écolier n'est pas satisfaisant.

La moindre maladie est une entrave à l'étude, et l'enfant malade doit évidemment être mis au repos. Inutile de s'obstiner: on ne ferait qu'aggraver le mal et rendre la guérison plus difficile. — La maladie n'est pas toujours évitable; mais il est du devoir des parents et des maitres d'empêcher l'enfant de s'exposer à une fatigue qui offre les mêmes inconvénients qu'une véritable maladie. Pendant les récréations, il ne faut pas se livrer trop longtemps et avec trop d'ardeur à des courses épuisantes ou à des jeux violents: le corps fatigué est un mauvais serviteur de l'esprit.

Quelques précautions mettront à l'abri de beaucoup de maladies: nourriture saine prise sans excès autant que possible à des heures régulières, pas d'imprudences, pas de refroidissements brusques, et, par-dessus tout, développement progressif de l'endurance par la pratique modérée et sage des exercices physiques. Des enfants chétifs peuvent par ce moyen acquérir une résistance qui leur permet ensuite de fournir le même effort que d'autres naturellement vigoureux.

Si l'on voulait n'être qu'heureux, cela serait bientôt fait; mais on veut être plus heureux que les autres; et cela est presque toujours difficile, parce que nous croyons les autres plus heureux qu'ils ne sont. — Montesquieu.

Le Coin des Enfants

UN PETIT MOT...

Lisez bien attentivement le conte de cette semaine, petits amis. Peut-être êtes-vous portés à regarder avec envie le lot des autres, le jugeant meilleur que le vôtre? L'histoire de petit Jean vous fera apprécier davantage cet asile de bonheur qu'est le nid familial. Elle vous apprendra aussi à ne pas juger sur les apparences. Si vos voeux téméraires étaient réalisés, vous n'y gagneriez que déception et chagrins la plupart du temps, car les dehors que nous voyons cachent souvent des misères bien cruelles que nous ne voyons pas...

Gardez-vous donc d'envier à tort le bonheur des autres . Soyez assez sages pour bien jouir des douceurs du foyer qu'embellit l'amour de vos parents, et si jamais vous avez l'idée de déserter la "maison" pour chercher du soleil, de la beauté ailleurs, que l'expérience de petit Jean vous soit salutaire!

Un fervent merci aux petits amis dont les noms suivent pour leurs gentillesses, les voeux exprimés, les sourires et les paroles affectueuses. A tous, mille tendresses de leur vieille amie.

Flore Hamel, Fannystelle; envoi de timbres des enfants de l'école Saint-Jean d'Haywood; Annette Larivière, Saint-Pierre-Jolys; Alice Massicotte, Germaine Rivard, Roland Gagnon, Lucien Audette, Saint-Pierre-Jolys; Yvonne, Geneviève et Irène Rocan, La Broquerie.

MERE-GRAND.

JOYEUSE FETE!

12 janvier

Thérèse Allard, Marquette, 7 ans.
Jules Boisjoli, La Broquerie, 13 ans.
Louis Madec, Mariapolis, 13 ans.

13 janvier

Gertrude Carrière, Transcona, 9 ans.
Anita Lamoureux, Saint-Norbert, 12 ans.
Isidore d'Auteuil, Ile-de-Chênes.

14 janvier

Annette Robert, La Broquerie.
Paul Allard, Mariapolis, 9 ans.
Omer Marcoux, Lorette, 9 ans.
Bernard Laberge, Norwood, 10 ans.

15 janvier

Gabrielle Bruyère, Letellier, 13 ans.
Liliane Bruyère, Notre-Dame-de-Lourdes, 10 ans.
Annette Morin, Mariapolis, 14 ans.

17 janvier

Floro Martel, Saint-Léon.
Louis Guilbault, Fannystelle, 9 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

UN CONTE

Pour vous, petits enfants

Il y avait une fois un petit garçon qui s'appelait Jean. Il vivait dans la prairie avec son père, sa mère, ses petits frères et ses petites soeurs. Il les aimait tous et tous étaient bons pour lui. Certainement, Jean était heureux.

Mais voilà qu'un beau matin de mai, à l'heure où le soleil anime la nature de ses rayons de vie, Jean, plus matinal qu'à l'ordinaire, fut frappé par des jets lumineux d'or venant des fenêtres d'une maison lointaine.

Grand mystère pour lui! L'or c'est la richesse! c'est le bonheur! Cette vision l'enchanta; puis bientôt tout disparut. Le lendemain, Jean était debout aux premiers reflets des fenêtres; son rêve s'élargit dans leur splendeur grandissante. Il lui semblait voir surtout de nombreux jouets bien riches, des jouets qui vont, qui vont toujours sans se briser jamais... tandis qu'il sentait dans son coeur une lourde tristesse. S'il pouvait aller jouer là-bas!

Jean devint morose, et personne ne savait la cause de son chagrin. Or un matin, il prit son père à part et lui dit: "Papa, vous voyez là-bas cette maison aux fenêtres dorées; les petits enfants doivent y être plus heureux qu'ici; permettez-moi d'aller jouer avec eux!"

Le père resta muet: Jean lui révélait son âme. Il réfléchit un instant et lui dit: "En effet, cette maison semble riche; embrasse ta maman et va pour quelques jours." L'enfant partit; il courait les yeux fixés sur les fenêtres dorées qui s'éteignaient peu à peu.

A son arrivée les petits enfants le reçurent avec joie. Jean avait les yeux bien grands, il regardait, il observait tout. Hélas! ce fut bientôt un grand malaise dans son coeur. Ses illusions disparaissaient comme il avait vu disparaitre l'or des fenêtres. Chaque nouveau jouet apportait un nouveau regret. Au diner, il n'eut pas d'appétit. La maman manquait et avec elle manquait aussi tout le bon goût de ce que Jean mangeait.

Ne soyez pas surpris, petits amis, si je vous dis que l'après-midi fut long pour Jean. Quand le soleil commença à baisser, à l'heure où Jean avait l'habitude de s'amuser en famille près de ses chers parents, il tourna ses regards vers sa demeure. O spectacle qu'il n'oublia jamais! Sa maison resplendissait des feux du couchant et la fumée légère du foyer tant aimé s'élevait joyeuse empourprée des derniers rayons. Jean comprit, et il pleura, il pleura seul la nuit. Dès l'aube du lendemain, il revint vite à son père, et l'embrassant tendrement, lui dit: "Papa, papa, chez-nous il y a de l'or même dans la fumée!"

Ainsi, petits enfants, si parfois vous pensez que vous seriez plus heureux ailleurs qu'au milieu de votre famille, souvenez-vous de l'histoire de Jean qui se laissa tromper par le soleil, et dites-vous bien: "There is no place like home."

Jean de LIS.

L'"Air Vital", Sanatorium Saint-Boniface.

UN PEU DE BOTANIQUE

Les feuilles tombées sont-elles utiles?

Si les feuilles étaient restées dans les arbres, à l'approche du froid et de la neige, elles n'auraient servi à rien; mais plutôt elles auraient exposé les branches et les rameaux à plus d'un dommage sérieux. Nous n'avons pas pleuré leur chute, nous l'avons, au contraire, considérée comme une attention de la bonne Providence, qui veut nous conserver pour l'avenir ces végétaux dont nous tirons tant de profits.

Mais ces feuilles sur le sol deviennent-elles des déchets sans utilité?

Je ne parle pas des feuilles tombées sur les parterres de nos villes, dans les rues de nos cités. Celles-ci n'ont pas grande utilité en ces lieux. Sera-ce le cas pour les feuilles sur le sol de nos forêts, de nos bois et de nos bosquets d'une étendue notable?

Ces feuilles sont utiles de plusieurs façons. Elles protègent les arbres contre les dangers du froid; elles leur servent de couverture pendant le grand repos de l'hiver. Elles empêchent le tassement du sol et l'asphyxie des racines. Grâce à leur présence les gaz de l'air parviennent aux parties souterraines de l'arbre. Ce n'est pas tout. Les feuilles tombées assurent aux plantes dont elles couvrent les racines une réserve bienfaisante d'eau et d'humidité en retenant la pluie et la neige fondue. Enfin les feuilles fournissent aux forêts les engrais dont les arbres ont besoin.

Je n'en doute pas, vous voulez en apprendre plus long sur les utilités nombreuses des feuilles mortes. Nous satisferons votre curiosité bien légitime la semaine prochaine.

COMPOSITION PRIMÉE

Mes trois souhaits

Combien je serais heureuse si à la veille du Jour de l'An, une fée m'apparaissait et me disait: "Faites trois souhaits pour la nouvelle année, je les exaucerai".

Ma réponse ne se ferait pas longtemps attendre, car il y a certaines choses que je souhaite ardemment et qui se présentent souvent à ma pensée, surtout à cette époque d'échanges de voeux.

Je lui demanderais la grâce d'aller un jour chanter les louanges de Dieu avec les anges et les saints. Après les misères de cette courte vie et les tentations continuelles qui assiègent l'âme, qui ne désirerait pas être heureux pendant toute l'éternité? Aussi mon premier choix serait le ciel.

Le second serait la résignation, la grâce d'accepter sans murmurer, sans m'impatienter toutes les croix qu'il plaira à Dieu de placer sur mes épaules. Je suis encore bien jeune, sans beaucoup d'expérience de la vie, mais je n'ignore pas que la résignation est une vertu bien nécessaire. Pour me rendre digne de mon premier souhait mon second est indispensable.

Enfin je demanderais la grâce de connaitre ma vocation et la force de la suivre, quelle qu'elle soit. Je sais que Dieu, en me créant, a déposé dans mon coeur le germe de la vocation qui doit orienter ma vie et mon éternité bienheureuse dépend de la fidélité avec laquelle j'y répondrai. Il est donc d'une très grande importance pour moi de connaitre la route que je dois suivre en ce monde.

Mais voilà! Les fées n'existent pas, et, si je comptais sur leur concours, je serais bien à plaindre. Heureusement, je connais Celui qui est plus puissant que tout un monde de fées et qui m'aime d'un amour infini. A lui je m'adresse, à l'aurore de cette nouvelle année, pour obtenir ces trois souhaits que je viens de mentionner.

Cécile DESILETS.
Couvent de Letellier (grade XI).

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

La Broquerie, Man.,
le 20 décembre 1932

Chère Mère-Grand,

C'est un grand plaisir pour moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année. Je suis dans le grade cinq et si je me mets un peu à l'ouvrage, je vais être dans le grade six, l'année prochaine.

Cette année je vais faire une petite crèche moi-même, parce que quand on en fait une à deux il y a presque toujours de la chicane.

Dimanche je suis allé à la conférence de l'Association d'Education ici. J'ai trouvé cela bien beau. Il y en a qui ont chanté, d'autres ont parlé, et messieurs de la conférence nous ont dit qu'il ne faut pas parler moitié français et moitié anglais. Ils ont dit aussi qu'il ne faut pas dire "aller au store", mais bien "aller au magasin".

Votre petit garçon qui vous aime beaucoup,

Fernand GAGNON.

* * *

Rigaud, 21 décembre 1932

Bonne Mère-Grand,

J'envoie par le même courrier un colis à la directrice du Pavillon des enfants du beau Sanatorium Saint-Boniface.

J'espère que les petits malades trouveront moins longues les heures et les journées qu'ils doivent passer couchés, lorsqu'ils feuilletteront les livres que je leur ai préparés avec bonheur.

Si j'étais plus près de Saint-Boniface, je me ferais une joie de les visiter: malheureusement la distance est trop grande. Je lis votre journal et j'aime bien votre page.

Bonjour, chère Mère-Grand.

Votre petite-fille,
Agathe LALONDE, 13 ans.
Rigaud (Québec).

* * *

Saint-Pierre-Jolys, Man.,
le 20 décembre 1932

Chère Mère-Grand,

Je vous envoie cette lettre pour vous dire que j'aimerais beaucoup appartenir au "Coin des Enfants".

Je suis dans le grade VI. Nous sommes trois dans notre grade et trente et un dans notre classe. Plus nous avançons en grade, plus c'est difficile. Il faut que nous étudiions bien fort pour réussir. J'aime beaucoup aller à l'école malgré les difficultés que nous y rencontrons.

La semaine dernière, nous avons eu des concours. C'est moi qui suis arrivée la première pour l'arithmétique, l'histoire du Canada et la grammaire. Cette année j'ai eu mon diplôme français, ainsi que l'an dernier.

Lorsque les récréations sonnent, quel plaisir! Je saute, je ris, je cours dans la neige.

Je crois qu'il est temps de terminer, car sans doute vous allez en avoir bien d'autres à lire... Bonjour.

Votre petite-fille qui vous embrasse bien fort.

Alice MASSICOTTE.

* * *

Académie Saint-Joseph
Saint-Boniface, le 20 décembre 1932

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille de l'Hospice Taché. Je viens à l'école à l'Académie Saint-Joseph. J'aime ma maitresse.

Le Révérend Père Bourque est venu visiter la classe. J'ai bien su mon catéchisme. Il nous a dit d'aller à confesse et de communier souvent.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Votre petite-fille,
Micheline LAFERRIERE.

* * *

Académie Saint-Joseph
Saint-Boniface, le 20 décembre 1932

Chère Mère-Grand,

Pour la première fois que j'écris une lettre, je ne sais pas bien comment faire. Mais je vais apprendre.

Je vous souhaite une bonne année.

Votre petite-fille,
Marcelle SENEZ.

* * *

Saint-Norbert, Man.,
le 20 décembre 1932

Bien chère Mère-Grand,

Si en ce moment vous entriez dans notre classe, comme vous seriez fière de vos petites filles! Toutes ont le nez dans leur cahier. C'est que c'est ce matin que nous vous offrons nos souhaits pour une bonne et heureuse année.

Comme j'aimerais à avoir Mère-Grand avec moi pour passer ces heureuses fêtes, mais il faut bien que j'en laisse aux autres...

Maman voulait me faire donner ma grosse poupée aux pauvres. Je l'aurais bien donnée, mais j'en aurais été malade, tellement ça m'aurait fait de la peine. N'est-ce pas, Mère-Grand?

J'ai été glisser samedi et j'ai eu bien du plaisir. Quand j'ai bien du plaisir je voudrais avoir Mère-Grand avec moi pour le partager. Nous avons fait un dessin du Père Noël qui descendait dans une cheminée avec un gros sac de joujoux sur le dos. J'espère qu'il passera par la cheminée de Mère-Grand et par la mienne... Il en a bien assez pour nous.

Votre petite-fille qui prie pour vous,
Jeanne d'Arc de MOISSAC.
Saint-Norbert (grade VI), 12 ans.

* * *

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de faire un petit sacrifice pour les petits pauvres. J'ai envoyé un petit lapin qui saute. Je pense que les petits pauvres vont bien avoir du plaisir avec. Ma petite soeur est trop petite pour écrire; elle envoie cinq bâtons de bonbon et dit qu'elle vous donne un baiser. Elle s'appelle Marie-Ange. Je vous souhaite une bonne année et vous embrasse bien fort.

Votre petite-fille,
Thérèse REGNIER, 8 ans.
Saint-François-Xavier.

Pierrot se lave

Il est grand, il se lave tout seul. Ce matin, la maman le presse, car le professeur va venir lui donner sa leçon. Mais pourtant, étonnée de la façon dont son fils se lave, elle lui dit:

— Mais, Pierrot, tu as quand même le temps de laver tes deux oreilles. Pourquoi n'en laves-tu qu'une?

Et Pierre répond:

— Je lave celle qui est du côté de mademoiselle.

Désolation

— Qu'as-tu donc, mon petit ami, à pleurer ainsi à chaudes larmes?

— Hi, hi, hi! C'est le monsieur, là-bas, qui a glissé sur une peau d'orange et qui s'est fait bien du mal. Hi! hi! hi!

— Oh! le brave petit garçon! Quel bon coeur il a!

— Oui, mais ma soeur seule l'a vu tomber et pas moi! Hi! hi! hi! J'aurais voulu le voir aussi!

Naïveté enfantine

La maitresse montrait à ses petits élèves, pendant la leçon de catéchisme, une grande image représentant le ciel. Les saints reposaient sur des nuages. Une petite fille fixa la maitresse avec de grands yeux inquiets: "Oh! mais, ma Soeur, comment ce qui vont faire les saints pour s'tenir; y doivent ben caler dans la boucane".

En métro

Jeannette examine un militaire placé en face d'elle; puis, bas à son frère:

— Pourquoi le soldat a-t-il un numéro sur son col?

Le frère, important. — C'est le prix de son costume.

L'étonnement de Josette

Josette sort le soir, pour la première fois, et remarque les étoiles.

— Oh! papa, s'écrie-t-elle, je vois la lumière du ciel qui passe par tous les petits trous.

Madeleine, qui n'a jamais quitté Paris, a été emmenée à la campagne et regarde avec compassion des oiseaux sautillant dans l'herbe:

— Pauvres petits oiseaux des champs! dit-elle. Ils n'ont même pas une cage pour dormir!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

DUNREA

Cette année encore, celle qu'une bonne partie de la paroisse appelle "Grand'mère Boulet" a réuni autour d'elle ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La soirée du jour de l'An eut lieu, comme l'an dernier, dans la salle paroissiale, galement décorée pour la circonstance. C'était le seul local capable de loger tous les invités de Grand'mère.

M. l'abbé D.-M. Beauregard, curé de la paroisse, avait bien voulu accepter de faire partie de la famille de Grand'mère pour ce soir-là.

De bonne heure les enfants commencent à arriver. Par tous les chemins venaient les Boulet, Bisson, Dionne, Paradis, grands, minces, courts, moustachus, barbus, petits surtout, car il y en avait de la marmaille. Tous, bien que contents, étaient un peu anxieux de savoir si le Père Noël allait venir et qu'est-ce qu'il pourrait bien apporter à tant de monde, en des temps de si forte crise.

Cette peur d'un jour de l'an sans étrennes fut de courte durée, car tout à coup la porte de la salle s'ouvre; une voix, des cris, du chant: c'est le Père Noël qui fait son apparition, courbé sous le fardeau de boites et de paquets qu'il apporte comme étrennes aux grands comme aux petits. Les enfants ne se contenaient plus: les plus braves suivaient Santa Claus en sautant et en se frappant dans les mains; les plus petits, plus timides, allaient se cacher près de la maman qui eut assez de peine à les empêcher de pleurer.

Père Noël raconte que c'est après bien des peines et des misères qu'il a réussi, cette année, encore, à trouver des cadeaux pour tous, et que, si ce n'eût été de la générosité de Grand'mère Boulet et de la bonne tante Virginie, il n'aurait pu rien apporter cette année. "Mais rassurez-vous, mes petits enants, leur dit-il, rassurez-vous, vous aussi, mes grands enfants, j'ai des étrennes pour tout le monde, comme vous allez voir". Et le vieux Père Noël, après avoir remis sa barbe en place, commence à appeler les uns après les autres tous ceux qui étaient présents.

Pas un ne fut oublié et cent seize vinrent, les uns après les autres, chercher leurs étrennes.

Quel travail pour le bon vieux "Santa"! Espérons qu'il n'a pas pris une vilaine grippe, comme conséquence de sa suée du jour de l'an au soir; son âge, son accoutrement, son souper à la dinde, tout cela était plus que suffisant pour lui donner des tristesses d'estomac, des migraines, que sais-je encore.

Quand il eut fini sa rude besogne, il invita tour à tour M. le Curé et l'abbé Boulet à dire quelques mots. M. le Curé félicita Grand'mère Boulet de réunir autour d'elle tous les siens par une de ces inoubliables soirées qui font tant de bien en resserrant les liens fraternels qui doivent unir tous et chacun des membres d'une même famille. L'abbé Boulet exprima son plus grand désir de voir se conserver cet esprit de famille; il développa en quelques mots le moyen de conserver cet esprit par l'obéissance des enfants envers leurs parents, la fidélité des parents à suivre les sages recommandations de leur dévoué curé.

Il demanda ensuite à tous de ne point oublier ni les disparus, ni les absents, et séance tenante, l'on fit ensemble une petite prière qui leur fut offerte comme étrennes spirituelles.

Plus d'une trentaine manquaient à cette réunion de famille. C'étaient les membres de la famille de Mme Albert Paradis, née Georgianna Boulet, de Storthoaks, Sask.; la famille de Mme Alphonse Potvin, née Marie-Anne Bisson, de Bruxelles, Man.; dix religieuses, dont sept chez les Soeurs Grises, deux chez les Soeurs Oblates et une au Précieux-Sang, Saint-Boniface; trois filles et un garçon actuellement aux études.

M. l'abbé Boulet donna, pour finir, sa bénédiction à tous et abandonna ensuite l'assistance à ses amusements. Tous s'en donnèrent à coeur-joie: les plus raisonnables jouèrent aux cartes, les jeunes faisaient des histoires ou chantaient; les enfants, quelques-uns en-dessus de vingt-et-un ans, s'amusaient avec des ballons qu'ils soufflaient, lançaient dans les airs et finalement crevaient (les ballons, bien entendu!...) Cela dura jusqu'aux petites heures du matin; le premier de l'an avait disparu et avec lui passait une inoubliable réunion de famille.

Fatigués, mais contents, les invités retournèrent chacun chez soi, bien résolus de parler et de reparler de cette belle fête jusqu'à ce qu'elle se renouvelle encore dans... une année...

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH
Choses d'Espagne

Colegio de San José, Vitoria
16 nov. 1932

Maison Saint-Joseph,
Otterburne, Man., Canada.

Mon Révérend Père,

Je ne sais si la proximité de l'orage qui est sur le point d'éclater sur nous a eu le don de ranimer notre dévotion au saint patron du collège, le fait est que hier nous célébrâmes notre journée de prières à Saint-Joseph avec plus de ferveur que jamais: plus de 80 messes entendues, plusieurs communions sacramentelles, plus de trois cents communions spirituelles, deux cierges allumés toute la journée devant la statue du saint, plus de 300 chapelets récités aux intentions chères au Culte perpétuel, des prières spéciales à saint Joseph... tel est le bilan de notre journée du 15 novembre.

A part cela, je dois vous dire qu'on prépare activement des lois contre les congrégations enseignantes d'abord, et par ricochet contre toutes... les survivantes seront accablées d'impôts. Malgré toutes ces menaces, notre collège a plus d'élèves que jamais: il dépasse 370... et notre école gratuite de Saint-Viateur dépasse 120... Nous avons donc à Vitoria, ville de 40,000 âmes, environ 500 élèves. Le collège Saint-Joseph fut fondé en 1904 et Saint-Viateur en 1915.

Le local du collège est le seul qui nous appartienne en Espagne. Il est hypothéqué et le consul français a promis de le protéger. Nous comptons sur vos bonnes prières pour que la tourmente ne nous emporte dans son tourbillon ni oeuvres, ni surtout vocations. Nous avons l'espoir de pouvoir vivre comme en France. L'avenir dira si c'est une illusion.

Un souvenir ému et un appel angoissé des Viateurs de Vitoria à leurs frères du Canada, et en particulier un appel aux prières du Culte perpétuel de Saint-Joseph.

Je suis heureux de vous présenter mes hommages et de me dire votre tout dévoué confrère en N.-S.,

(Signé)

Hermano ALBERTO, C.S.V., Sup.

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur pour le mois de décembre au Couvent

Grade XII: Alexandrine Labossière; Georgianna Landry et Imelda Saurette (ex-aequo).

Grade XI: Alice Carrière, Thérèse Schmidt.

Grade X: Antoinette Guay, Alida Landry.

Grade IX: Rose-Anna Ritchot, Cécile Savage.

Grade III: Evéline Guay, Anna Girouard.

Grade VII: Jeanne Wenden, Pauline Bolokowska.

Grade VI: Jeanne d'Arc de Moissac, Irène Firmin.

Grade V: Juliette Ouimet, Lina Patenaude.

Grade IV: Yolande Millier et Lilian Plantje (ex-aequo); Antonia Girouard.

Grade III: Yvette Arnal, Sylva Vermette.

Grade II: Marguerite Patenaude, Denise Champagne.

Grade I: Lorraine Saint-Germain, May Yandrowict.

Cours préparatoire: Simonne Leclaire, Rose Patenaude.

Tableau d'honneur pour le mois de décembre à l'école des garçons

Grade XIII: Excellence, Georges Trottier; diligence, Leonard Wilson; honneurs, Georges Trottier.

Grade XI: Excellence, Denis McGrath; diligence, Noël Girard; honneurs, Denis McGrath.

Grade X: Excellence, Douglas Wilson; diligence, Adonal Lamoureux; honneurs, Donald Stephen.

Grade IX: Excellence, Henri Trottier; diligence, Alphonse Girard; honneurs, Kenneth McGrath.

Grade VIII: Excellence, Léopold Verreault; diligence, Joseph Verschoore; honneurs, Léopold Verreault.

Grade VII: Excellence, Peter Frankowski; diligence, Léon Trottier; honneurs, Peter Frankowski.

Grade VI: Excellence, Benoît Delisle; diligence, William Denling; honneurs, Gaston Lamoureux.

Grade V: Excellence, Stanley Jendyrowich; diligence, Bruno Cormier; honneurs, Joseph Andrest.

Grade IV: Excellence, Raymond Vilbrun; diligence, Félix Cloutier; honneurs, Léon Gousseau.

Grade III: Excellence, Denis Delisle; diligence, Emile Landry; honneurs, Denis Trottier.

Grade II: Excellence, Florent Verreault; diligence, Albert Kroker; honneurs, Gustave Landry.

Grade I A: Excellence, Roland Véry; diligence, Fred Mosywich; honneurs, Claude Lamoureux.

Grade I B: Excellence, Roland Saint-Jean; diligence, Philippe Dorge; honneurs, Eddy Reitmeier.

SAINT-CLAUDE

M. et Mme Gaston Arbez sont heureux de faire part de la naissance d'un fils, Roland-Henri-Joseph, né le 30 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Gousseau, de Saint-Norbert, grands-parents de l'enfant.

SOMERSET

Une belle messe de minuit a été célébrée à l'église de la Nativité de Somerset. En voici le programme:

"Noël" d'Adam.

Messe brève de Gounod, en parties, accompagnée par Mme B. Benoiton.

Solo du "Gloria": MM. Paul Moreau, B. Benoiton.

Solo du "Credo": Mlle Berthe Girouard.

Offertoire: "Adeste fideles": les choeurs.

Communion: "Jésus-Enfant", par trois petites filles: Denise Bessette, Clémence Cadoreth, Viola Girouard. "Amour, honneurs, louanges", alto et soprano, les choeurs.

Messe de l'Aurore: "Les Anges dans nos Campagnes", en parties, les choeurs. "En cette nuit", les choeurs. "Angels We Have Heard on High", Mme R. Poiron.

Nous félicitons sincèrement notre choeur de chant, particulièrement Mlle Berthe Girouard, qui s'est dévouée et a fait preuve d'un véritable talent comme directrice et comme soliste.

LETELLIER

Un oubli tout à fait involontaire nous a fait omettre de mentionner que l'accompagnatrice du chant de Noël fut Mlle Marie-Paule Saurette, qui mérite également nos félicitations. Elle a sacrifié les quelques loisirs que lui laissent ses études pour suivre assidûment les répétitions et fut continuellement à la disposition du directeur et des chantres.

• • •

A la suggestion de M. Zéphyr Rémillard et avec la gracieuse permission de M. le Curé et du maître de chant de Saint-Joseph, la chorale de l'A.C.J.C. est allée répéter la messe en parties et faire les frais du chant de l'heure d'adoration dimanche.

Les paroissiens de Saint-Joseph ont goûté le programme; ils ont loué l'ardeur des jeunes et le bel ensemble obtenu par le directeur. M. le curé Martin a exprimé sa satisfaction de cette visite des chantres de Letellier et son admiration de l'oeuvre accomplie par les acéjistes en coopérant si généreusement aux oeuvres paroissiales. Les visiteurs furent accueillis à bras ouverts et ont joui de l'hospitalité de Saint-Joseph; ils se dispersèrent dans les familles Zéphyr Rémillard, Eugène Parent, Adélard et Fred Moquin, Ernest Dionne, J.-O. Tessier et autres pour le dîner.

Un merci sincère à ces aimables gens ainsi qu'à MM. Raymond Jubinville, Gaspard Fontaine et Jean-Louis Parent, qui fournirent les voitures nécessaires.

• • •

Samedi dernier, M. Zotique Granger fut l'objet d'une belle démonstration de la part des chantres qu'il dirigea avec tant de dévouement pour le chant de Noël. Réunis à un souper intime dans la salle de l'A.C.J.C., sous la présidence d'honneur de M. le Curé, M. Lucien Dansereau se fit l'interprète de tous pour exprimer à M. Granger l'appréciation des jeunes pour la grande somme de travail que lui ont coûtée les nombreux exercices. M. Daniel Arcand présenta une bourse que le héros de la fête accepta avec l'assurance qu'il n'avait pas seul le mérite, que tous ceux qui ont participé à ce chant ont témoigné beaucoup de bonne volonté et qu'il sera toujours à la disposition des jeunes quand il pourra leur rendre service. La gaieté régna pendant le souper et se traduisit dans les chants qui le suivirent — vieilles chansons canadiennes, chansons à répondre, tout y passa. M. le Curé se déclara enchanté de cette preuve d'union chez les jeunes et ajouta qu'il saura compter sur eux à l'avenir.

Mme Z. Granger et Mlle Marie-Paule Saurette étaient aussi présentes.

Mlle Carmélia Dupuis, présidente des Enfants de Marie, aidée de Mlles Yvonne Cadieux, Marie-Ange Breton et Fernande Barnabé, servirent avec habileté et amabilité ce souper.

• • •

Le mardi 3 janvier eut lieu un souper à la dinde, organisé par l'Association Athlétique, au profit de la patinoire; ce fut un grand succès.

• • •

Une partie de gouret entre Hallock et Letellier intéressa les spectateurs; résultat, 3 à 2 pour les Américains. Après la partie, un goûter fut servi et l'on fit le tirage d'une magnifique lampe Aladdin, gagnée par M. G. Maxwell, de la Cie Crescent, Winnipeg; un coussin, M. Euclide Desautels, fils; Richard Empson gagna le prix d'assistance, un projecteur.

• • •

Nos poids-plumes se sont rendus à Sainte-Agathe, le lundi 2; ils revinrent vainqueurs par 3 à 2, après une partie contestée contre les membres de l'Avant-garde de l'endroit. Nous avons hâte de recevoir la visite de ces jeunes qui nous ont charmés par leur politesse et par leur entrain au jeu.

• • •

Une soirée de famille, organisée par le Cercle paroissial de l'Association d'Education, aura lieu la semaine prochaine. Le programme comprendra une causerie par un conférencier local, musique, chant, et une partie de cartes. Que toutes les familles y soient représentées!

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Baptêmes

M. et Mme Antoine Savoie faisaient baptiser, la semaine dernière, une petite fille, Marie-Gabrielle-Georgette. M. et Mme Albert Savoie furent les parrain et marraine.

Dimanche, on baptisait aussi un petit garçon à M. et Mme Aurèle Duguay; l'enfant porte les noms de Joseph-Wilfrid-Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Olivier Tétreault.

Bénédiction des enfants

Dans l'après-midi de la fête des Rois, nous étions témoins de la touchante cérémonie de la bénédiction des petits enfants. Quarante enfants, garçonnets et fillettes, partent de la sacristie, traversent le sanctuaire et défilent en procession dans les allées de l'église. Deux petits garçons, revêtus de dalmatique, portent la statue de l'Enfant-Jésus, pendant que tout le peuple chante le cantique: "Il est né le Divin Enfant".

Tous viennent se ranger au banc de communion. Une courte allocution leur est faite; puis vient la bénédiction elle-même.

Les élèves du couvent ont chanté le salut du Saint-Sacrement, et les enfants sont venus baiser les pieds de l'Enfant-Jésus; chacun reçut alors un cadeau... d'un Enfant-Jésus... vivant.

Tous, grands et petits, sont retournés, emportant un bien doux souvenir de cette belle cérémonie.

Retraite

Le R. P. L. Laplante, C.SS.R., prêche actuellement une retraite au pensionnat de Saint-Norbert.

Autres événements

Aux élections municipales, M. Conrad Gauthier fut réélu secrétaire de la paroisse.

On annonce que M. l'avocat J.-T. Beaubien viendra tenir un bureau dans la paroisse, une fois par semaine.

Nos junioristes et collégiens sont retournés à leurs livres; nous leur souhaitons bonne santé et plein succès.

ILE-DE-CHENES

Nous avons eu une belle messe de minuit, ce qui demandait beaucoup de dévouement. Elle fut organisée par M. Israël Dufault, maître de chapelle, et Mme Dufault. En voici le programme:

"Minuit, chrétiens", par MM. Paul et Henri Trudeau.

Messe grégorienne, par les chantres de la paroisse.

Offertoire, "Adeste Fideles", par les demoiselles de la paroisse.

Cantiques à la communion: "Que le ciel garde le silence", par Mlle Georgette Beauchemin; "O prodige d'amour", par Mlle Délia Trudeau; "Je t'adore à genoux", par Mlles Smeralda et R.-Anna Dufault.

Messe de l'Aurore — Cantiques: "Il est né le Divin Enfant", par les demoiselles de la paroisse; "Les Anges dans nos campagnes", par Mlle Georgette Beauchemin; "Jésus-Enfant par une nuit obscure", par les demoiselles; "Noël, Noël, cri d'espérance", par Mlle D. Trudeau; "Si Jésus revenait au monde", par Mlle R.-A. Dufault et Mlle L. Beauchemin.

Outre les solistes, il y avait Mlles Reine, Marie-Anne, Sara, Laurette Trudeau. L'organiste était Mlle Germaine Beauchemin.

• • •

Le mercredi 28 décembre, M. Félix Mondor, fils d'Alphonse Mondor, unissait sa destinée à Mlle Mathilde d'Auteuil, de la paroisse de l'Ile-de-Chênes. Nos meilleurs voeux.

• • •

Le jeudi 29 décembre eut lieu la sépulture de M. André Ritchot, de Grande Pointe.

• • •

Les membres de l'A.C.J.C. se réunissaient jeudi soir. Nous leur souhaitons du succès pour l'année 1933.

NOUVELLES AGRICOLES

Encore la vaginite granuleuse

Nouveau témoignage

M. Alfred Divorne, de Saint-Claude, Man., distributeur de remèdes contre la vaginite granleuse, a reçu la lettre suivante de M. Alphonse Lord, de La Broquerie:

Par la présente, je viens vous remercier des produits vétérinaires que vous m'avez vendus l'an dernier pour soigner mes vaches contre l'avortement contagieux et l'infécondité.

J'étais arrivée à ne plus avoir de vaches qui rendaient leur veau à terme et depuis l'emploi de vos produits importés des vieux pays, je n'ai eu cette année aucune vache qui se soit avancée ou soit restée inféconde.

Je sens qu'en justice je dois vous faire des éloges pour le service que vous rendez aux éleveurs et laitiers du Manitoba et j'aimerais vous faire connaître à tous ceux dont les troupeaux sont infectés de la vaginite granuleuse, cause de toutes ces pertes et inconnue de beaucoup de monde.

Alphonse LORD,
La Broquerie, 26 octobre 1931.

Les griffes de Minet

On vient de donner un petit chat à Claude (3 ans ½).

Le premier jour, le minet griffe, le lendemain il fait patte de velours. Alors Claude, ravi, explique à sa maman:

— Tu vois, aujourd'hui, il a enlevé ses épingles; il ne pique plus.

Faire le bien et le faire joyeusement, c'est double bien. — Saint François de Sales.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.7638
Franc français	0.0439
Belga belge	0.1560
Franc suisse	0.2166
Lire Iitalienne	0.0g76
Couronne suédoise	0.2051
Couronne norvégienne	0.1942
Couronne danoise	0.1954
Mark allemand	0.2673
Couronne hollandaise	0.4521

LE MARCHE

10 JANVIER 1933

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.00—$4.00
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.00—$3.75
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$2.75—$3.75
Moyennes	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.50—$2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.00—$5.50
Moyens	$3.00—$3.50
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.25
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.25—$1.35
Pour conserve	$ .75—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.25—$1.35
Ordinaires	$ .75—$1.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Ordinares et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon	$2.65
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.25
Très pesants	$2.25
Légers et maigres	$1.50—$2.[illegible]
Truies No 1	$2.25
Truies No 2	$2.00—$2.25
Inférieurs	$1.00—$1.50
Verrats	$1.00—$1.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$4.25—$4.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .19½—$ .20
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .26
Premiers	$ .23
Seconds	$ .16
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .75
Au détail	$1.00
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$1.95
2 sacs de 49 livres	$2.02½
4 sacs de 24 livres	$2.17½
Alimentation—	
Son, La tonne	$13.00
Moulée, La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 2 janvier 1933

GRAINS	Mardi 3 jan.	Merc. 4 jan.	Jeudi 5 jan.	Vend. 6 jan.	Samedi 7 jan.	Lundi 9 jan.
Blé No 1 Nord	.42	.44¼	.44¼	.45⅝	.45⅝	.44⅛
2 Nord	.39½	.41⅝	.41⅝	.42⅝	.43⅛	.42
3 Nord	.37½	.39⅝	.39⅝	.40⅝	.41⅛	.39⅛
Avoine 2 CW	.20⅝	.22⅜	.22⅞	.23	.23	.22
3 CW	.19⅝	.21⅜	.21⅞	.21½	.21½	.20⅜
Orge 3 CW	.26¼	.27¼	.27⅞	.28⅜	.28⅛	.26⅞
4 CW	.23¾	.24¾	.24⅞	.25⅜	.25⅛	.24⅞
Lin 1 NW	.73¾	.74⅞	.76	.78⅛	.81⅛	.78½
2 CW	.69¾	.70⅞	.72	.74⅛	.77⅛	.74½
Seigle 2 CW	.29⅝	.31⅝	.31⅜	.32⅜	.32½	.31
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.42¼	.44⅜	.44⅛	.45⅝	.46	.44⅛
Avoine 2 CW	.20⅝	.22⅜	.22⅞	.23	.23	.22
Orge 3 CW	.26¼	.27⅜	.27⅞	.28⅜	.28⅛	.27⅛
Lin 1 NW	.73¾	.74⅞	.76	.78⅛	.81⅛	.78½
Seigle 2 CW	.29⅝	.31⅝	.32	.32⅜	.32⅜	.31⅛
Options						
Blé Mai	.44¼	.46⅛	.46⅛	.47⅜	.47⅜	.46⅜
Juillet	.45⅝	.47¼	.47⅞	.48[illegible]	.49[illegible]	.47⅜
Oct			.49⅛	.49⅞	.50⅞	.48⅞
Avoine Mai	.22⅜	.23⅝	.23⅞	.24	.24	.23
Juillet	.22	.23⅝	.23⅞	.23⅞	.23½	.22⅞
Oct			.22⅞	.22⅞	.23	.22
Orge Mai	.28¾	.29⅝	.29⅞	.30⅝	.30⅛	.29⅛
Juillet	.27⅝	.28¾	.29	.29⅝	.29⅝	.28⅜
Oct			.29	.29⅝	.29⅝	.28⅛
Lin Mai	.76⅛	.77⅞	.79	.80⅛	.83⅛	.81
Juillet	.76⅝	.78⅛	.78⅝	.80⅛	.82⅞	.81⅛
Oct					.83⅛	.81⅛
Seigle Mai	.32⅝	.33⅞	.34⅛	.34⅞	.35	.33⅞
Juillet	.33	.34⅝	.34⅝	.35½	.35½	.33⅞

Feuilleton de la "Liberté"— No 14

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.

(Suite)

Je restai insensible à ces protestations. Chacun n'est pas né acrobate, et il y en a parmi mes lecteurs qui ne riront pas trop de moi si je leur avoue que, malgré ses assurances, je n'osai me confier aux épaules du petit vieux.

* * *

Pour en revenir au voyage dont j'ai déjà décrit une partie, je n'eus point cette fois à penser au fameux pont akwilguette, et pus traverser en canot juste à la jonction des deux rivières, où un ministre méthodiste avait jeté les fondations d'un village où il devait réunir ses néophytes babines. C'était *Chitown*, destinée dans sa pensée à éclipser, ou du moins à contrebalancer, Moricetown.

En attendant, malgré ses largesses, ses médecines gratuites et ses visites au moins hebdomadaires au Rocher-Déboulé, il n'avait encore pu attirer à lui qu'une famille d'Indiens *quorum deus venter est*, dont le dieu est leur ventre (*Phil.*, III, 19), c'est-à-dire qui s'étaient établis près de lui à cause des avantages temporels qu'ils en attendaient, en plus d'une autre famille de sauvages de la Côte, avec lesquels nous n'avons rien à faire.

Il ne faisait pas de chrétiens. Il n'arrivait même pas à faire des anticatholiques: il faisait simplement des orgueilleux.

— Quelle heure est-il? me demandait un jour un de ses gens en voyage.

Il n'avait pas plus besoin de connaître l'heure que moi d'aller me pendre. Pourtant, pour ne pas paraître trop incivil, je consultai ma montre et répondis:

— Dix heures et demie.

— C'est vrai, fit-il en tirant son oignon: c'est justement l'heure de ma montre.

Or sa montre marquait onze heures et quart!

Histoire de dire que lui, du moins, ne devait pas être confondu avec ces Indiens catholiques qui n'ont que le soleil et la Grande-Ourse pour montre.

Ces ministres — je parle des méthodistes; les anglicans sont plus honnêtes — ne reculent devant aucune fausseté pour indisposer les Indiens contre le prêtre catholique. Un de leurs moyens de propagande favoris était de déclarer à qui voulait les entendre que le gouvernement ne donnerait de réserves qu'aux protestants.

Aussi, leur envoyaient-ils parfois des lettres avec grande enveloppe officielle comme celles dont se servent les fonctionnaires du gouvernement, et je me rappelle encore l'air d'incrédulité qui se peignait sur la figure d'un chef qui, me présentant une semblable missive, me soutenait qu'elle émanait d'un très haut personnage officiel, et non d'un ministre comme je l'assurais.

D'un autre côté, il n'y a guère de calomnies qui leur parût trop énorme. L'un d'eux se voyant constamment nargué de ce que, se disant prêtre, il était marié, tandis que ni Jésus-Christ ni son vrai représentant ne l'étaient:

— Que tu es donc crédule! Quelle simplicité! dit le ministre à son interlocuteur; ne sais-tu pas que le P. Morice a une femme aussi bien que moi.

Et le digne homme ne se lassait pas de se rendre tous les dimanches au Rocher-Déboulé, alors que les sauvages se trouvaient comme abandonnés du prêtre, pour les faire entrer dans son bercail. Sac au dos, il montait au village, visitait les malades et leur offrait ses médecines. En Dénés authentiques qu'ils étaient, nos Akwilguettes ne se faisaient pas faute de les prendre. On ne refuse jamais un remède, surtout quand on croit en avoir besoin.

Mais quand, tirant une Bible de son sac, il remarquait:

— C'est aujourd'hui le jour du Seigneur; nous allons dire une petite prière. A genoux!

Personne ne bougeait dans la loge.

— Pourquoi ne vous mettez-vous pas à genoux? demandait-il alors.

A quoi l'on répondait:

— Parce que tu n'es point notre prêtre.

— Mais vous n'en avez plus.

— Oh! que si, le P. Morice est notre prêtre.

— Mais le P. Morice vous a rejetés.

— Peut-être, mais nous, nous ne l'avons pas rejeté.

* * *

Il est temps, maintenant, d'arriver à ce fameux village du Rocher-Déboulé.

Cette place est ainsi appelée d'après une montagne rocheuse qui se dresse juste en arrière du village, et dont le sommet, quelque peu tronqué, ferait croire à un éboulement à une époque plus ou moins éloignée. De fait, s'il faut en croire une tradition locale, le pic s'en serait autrefois détaché de la montagne et serait roulé jusque dans la rivière, qu'il aurait pendant assez longtemps bloquée juste à la chute au-dessus de laquelle est suspendu le pont dont nous venons de nous entretenir. Cette même chute serait causée par des débris restés dans son lit.

Les nouvelles demeures de Babines s'élèvent sur le plateau, à 250 pieds au moins du site de leur ancien village, un misérable trou en entonnoir près de la rivière.

Après avoir inspecté à la hâte le nouveau village, où les tombes des morts surmontées d'énormes monuments en forme de maisonnettes disputent le terrain aux habitations des vivants, nous partons pour la pêcherie à 33 milles en amont de la rivière, où nous arrivons après une petite journée de marche, au fond d'une vallée bordée d'un côté d'une chaîne de montagnes couverte de neige perpétuelle.

C'est un site fort peu propice pour l'établissement d'un village en règle, d'abord au point de vue topographique et par suite du tapage continuel produit par la chute où se prend le saumon.

Je m'enquiers du futur emplacement de Moricetown — je parle du tout premier. On me dit qu'il est devenu impraticable. Le printemps dernier, un barrage de glace dans la rivière l'a transformé en lac temporaire. Comme pareil accident peut se renouveler, il nous faudra trouver une autre place pour le village projeté.

En attendant, la mission devra forcément se donner à la pêcherie.

Mais où se feront les prédications? Où célébrer la sainte messe? Il ne faut pas songer à l'ancienne église, vieille masure sans toit ni fenêtres, où des pieds d'ortie se sont installés sans façon, et qui, du reste, ne pourrait contenir la moitié de la population.

J'avise donc la plus convenable des loges de la place, dont je me sers comme d'église provisoire. Les trous du toit sont bouchés, les murs en perches sont plus ou moins solidifiés, et les femmes apportent quantité de branches de sapin qui, étendues sur le sol comme celles sur lesquelles on couche dans les tentes, cacheront bien des choses guère à leur place dans une église.

C'est là que, malgré le vacarme assourdissant de la chute, je fis mes prédications.

Or je souffrais alors d'un mal chronique de poumons, dû aux vomissements convulsifs occasionnés par un empoisonnement accidentel. D'où difficulté sérieuse pour parler même dans une bâtisse silencieuse. Et nous n'étions qu'à quelques pas d'une chute d'eau!

Et pourtant Dieu m'aida visiblement. Bien que la parole publique m'eût beaucoup fatigué en d'autres circonstances, et malgré des efforts de voix que je dus faire pour dominer le bruit des eaux, je n'en souffris aucunement, et pus, huit jours durant, prêcher et catéchiser comme si j'eusse été dans la plus profonde solitude.

Et nous retournâmes au Rocher-Déboulé pour le dimanche suivant.

Arrivé le samedi soir, je fis faire un peu de toilette à l'église restée veuve de tout service religieux depuis cinq ou six ans, et le lendemain nous eûmes même la consolation d'y voir descendre le Dieu de l'Eucharistie.

Tout le personnel de ma suite, plus quelques familles de la place qui ne sont pas encore parties pour la chasse, sont là. Bien plus, Chitown, le soi-disant village du ministre, nous a même envoyé deux représentants.

Bonne occasion de servir à mon auditoire, tout restreint qu'il soit, quelques points d'histoire ecclésiastique. Aussi je ne lui fais grâce d'aucune des plus importantes circonstances de l'introduction de la prétendue Réforme en Angleterre, d'où sont descendus les méthodistes, comme les autres protestants anglais. Les nombreux mariages d'Henri VIII sont passés en revue et leurs causes examinées sans pitié. Ils servent à expliquer la raison d'être du protestantisme en Colombie Britannique, et partant de son rejeton représenté par le ministre de Chitown.

Cela n'empêcha pas ce dernier de gravir, dans l'après-midi, la côte de quatre milles qui séparait son gîte de notre village, sous prétexte qu'il avait à expliquer le saint Evangile à une de ses ouailles revenue depuis quelque temps de la pêcherie.

Mais le prédicant n'a pas plus tôt tourné le dos, que ce même individu me présente trois de ses petits enfants à rebaptiser!...

Entre temps, l'un de mes sauvages s'arrange avec le vieux chef atna (c'est-à-dire kitksonne) pour que notre petite troupe ait, le lendemain, le moyen de traverser à Chitown la Bulkley, rivière profonde et très rapide.

* * *

Après avoir fait sept ou huit baptêmes d'enfants et un d'adulte mourant, nous repartons le lundi matin — car il ne faut pas oublier que nous sommes en route pour le lac Babine, où nous retournons.

Mais voilà que, chemin faisant, j'entends des propos peu rassurants au sujet de *Wala*, vieux sauvage de Chitown, espèce de Cerbère au teint foncé, qui veille au passage de la rivière.

— Nous laissera-t-il passer? se demande-t-on. N'est-il pas protestant aussi ignorant qu'enragé, et n'a-t-il pas la réputation de n'avoir que très peu de respect pour la religion catholique en général et pour le prêtre en particulier?

— Bah! font les autres, nous avons fait nos arangements relativement au canot, et s'il ne veut pas nous le livrer, nous sommes certes assez nombreux pour le lui arracher de force, à la barbe de son ministre et de toute sa clique.

— Partons donc en guerre! s'écrie une voix.

— En guerre contre Wala, répète en choeur notre bande en poussant un formidable éclat de rire aux dépens du terrible compère.

Néanmoins il faudrait ne pas connaître le caractère de nos indigènes pour ignorer qu'un seul individu déterminé peut en arrêter dix d'humeur ordinaire. Or Wala n'a pas la réputation d'avoir froid aux yeux, si bien que tous les sauvages le redoutent.

Mais nous voici arrivés à la traverse, c'est-à-dire sur le terrain du révérend ministre et de ses rares paroissiens. Mon premier soin, en descendant de cheval, est d'inspecter le rivage.

— Dieu merci, nous pourrons traverser, pensé-je.

En effet, un très grand canot se trouve halé sur la grève, et n'attend qu'à être lancé à l'eau pour nous transporter sur l'autre rive, et de là chez M. Loring.

Malgré cela, aucun de mes sauvages ne paraît se presser. Leur ardeur belliqueuse d'il y a un instant semble s'être considérablement refroidie; ce ne sont que chuchotements comprimés, comme le calme avant l'orage.

— N'est-ce pas là notre canot? demandé-je à mon voisin.

— Lui-même, répond-il.

— Alors pressez-vous de le mettre à l'eau; j'ai hâte de revoir M. Loring.

Silence sur toute la ligne. Ma bande d'une quinzaine de forts gaillards va et vient sur le sable du rivage, jetant des regards furtifs du côté des maisons des protestants. Tous semblent paralysés par je ne sais quoi qui les met mal à l'aise.

— Allons, mes amis, un peu de vie, s'il vous plaît. Nous ne pouvons pas rester plantés ici toute la journée.

— Pas si pressé!... Pas si pressé!... Il te faudra bien prendre ton temps, que tu le veuilles ou non, fait une voix goguenarde à mes côtés.

Je me détourne et me trouve en face de Wala, le terrible Wala en personne.

— Nous avons besoin de parler, continue-t-il d'un ton qui semble dire: je tiens mon homme.

— Parle si tu veux, et surtout le plus vite possible, lui dis-je.

En même temps, j'aperçois un autre adepte de la secte qui se dirige de notre côté, sans doute pour prêter main forte à son coreligionnaire. Wala me dit donc en élevant la voix pour être entendu de tous:

— Hier tu as parlé dans l'église du Rocher-Déboulé, et là tu as dit que nous, les gens du ministre, nous sommes des diables noirs et que nous sommes faits pour le grand feu (l'enfer). N'est-ce pas vrai?

— Le diable est en enfer, répondis-je, et je sais que vous sous n'y êtes pas encore; par conséquent je n'ai pas pu dire que vous étiez des diables. Quant à votre couleur, tu comprends que je ne pourrais pas dire sans mentir que des gens comme toi, par exemple, sont blancs comme la neige. Mais c'est là une puérilité; le prêtre catholique ne s'abaisse point à pareilles niaiseries.

— Mais tu as dit que nous étions faits pour l'enfer? insiste mon interlocuteur.

— Vous n'êtes pas plus faits pour l'enfer que les anges déchus qui y sont tombés au commencement des temps.

— Qu'as-tu voulu dire alors?

— J'ai voulu dire, et j'ai dit bien clairement, que vous autres protestants vous êtes sur le chemin de l'enfer.

— Et comment cela?

— Parce que nous, les vrais chrétiens, nous suivons la voie tracée par Jésus-Christ pour aller au ciel, et, comme cette voie est unique et que la vôtre est diamétralement opposée à la nôtre, il s'ensuit que, sans le savoir peut-être, vous marchez vers l'enfer.

Je me mis alors à exposer et à amplifier cette thèse, appuyant sur les principales différences entre les doctrines et les pratiques des catholiques et celles des protestants, et je terminai par la célèbre parole de Notre-Seigneur: *Nemo potest duobus dominis servire*, personne ne peut servir deux maîtres.

J'avais à peine achevé ma harangue, écoutée du reste avec un silence respectueux par toute l'assistance, que l'autre méthodiste m'adressa la parole à son tour.

— Moi aussi j'ai quelque chose à te demander, fit-il.

— A ton service; mais presse-toi, s'il t'est possible.

— Comment se fait-il que vous autres prêtres catholiques exigez que vos gens contribuent à l'érection des églises et à leur entretien, tandis que nos prêtres à nous non seulement nous les bâtissent sans rien nous demander, mais encore nous aident de leur argent chaque fois que nous sommes dans le besoin? Ils nous habillent quand nous sommes nus, et nous donnent à manger quand nous avons faim.

Puis d'un ton triomphant:

— Voilà ce qu'on appelle de la charité, ajouta-t-il.

— Dis donc plutôt que c'est là un marché de mercenaire, répliquai-je. Ne vois-tu pas que tes prétendus prêtres se servent de l'argent qui leur est donné par les gens riches de leur pays, pour acheter vos âmes et vos consciences.

— Jésus-Christ a dit de pratiquer la charité.

— Oui, mais où as-tu vu dans ta Bible qu'il se soit acquis des adhérents à prix d'argent?

— Tu ne nieras pourtant pas que ce soit une fort bonne œuvre que de bâtir partout des églises comme le font nos prêtres.

— Sans doute, c'est une bonne œuvre, et c'est pour cela que les catholiques tiennent à y participer. La différence entre leur conduite et celle de tes ministres consiste en ce que nos catholiques y vont de leurs propres moyens, tandis que tes ministres se servent pour cela de l'argent d'autrui.

Puis, par manière de conclusion:

— Quant à toi, ajoutai-je, tu devrais avoir honte du peu de générosité envers la maison de Dieu que trahit ta question.

* * *

Nous formions un groupe de vingt à vingt-cinq personnes tout yeux et tout oreilles, dont la plupart semblaient jouir démesurément de la déconfiture de mes adversaires, naguère si fiers à l'endroit de mes sauvages et si présomptueux vis-à-vis du prêtre.

Levant les yeux pour m'assurer de l'effet de mes paroles, j'aperçus à deux pas de moi un blanc, jeune encore, et tout de noir habillé. Ce n'était ni plus ni moins que le ministre protestant, qui écoutait notre discussion sans y comprendre un traître mot, vu que nous parlions dans la langue indigène. Le révérend personnage me serra la main en signe de salutation, puis me dit en anglais:

— Je suis réellement bien fâché de ne pas comprendre un dialogue qui semble intéresser à tel point vos ouailles et les miennes. Mais, si vous le permettez, j'aimerais à vous adresser une question.

— Certainement, lui répondis-je dans la même langue. Je suis à vos ordres.

— Vous avez prêché hier au Rocher-Déboulé? demanda-t-il.

— Oui, répondis-je; j'étais dans mon église.

— C'est vrai; mais l'on m'a rapporté que vous aviez cru pouvoir affirmer que nous autres ministres protestants menions le monde à l'enfer. Je suppose qu'on a dû dénaturer le sens de vos paroles?

— Pas précisément, répondis-je. J'ai dit que, à moins que vous ne soyez dans une ignorance complète de la religion catholique, qui est la seule vraie, vous vous trouvez sur la voie de l'enfer et y conduisez les autres.

— Et comment le savez-vous? reprit mon interlocuteur d'un ton un peu sec.

— Parce que vous enseignez des doctrines et laissez pratiquer des actes contraires à la loi de Jésus-Christ.

A ces mots, le prédicant fit un bond; puis, se ravisant, il reprit sur un ton qui voulait être péremptoire:

— Si vous pouvez me prouver que j'aie jamais enseigné quoi que ce soit qui ne se trouve pas dans la sainte Bible, je vous donne ma parole d'honneur que je cesse d'être méthodiste.

Et, pour appuyer encore l'effet de sa déclaration, il laissa violemment retomber son poing droit dans sa main gauche, en ajoutant:

— Je n'ai jamais prêché une seule parole contraire à la loi du Seigneur Jésus.

— Tout doux, lui dis-je. Si vous voulez discuter en règle, vous savez que ce n'est pas devant un pareil auditoire que nous pouvons le faire avec fruit. Aucun de ceux qui nous entourent ne nous comprend parfaitement. Du reste, il y a tant de points de votre doctrine qui sont en contradiction flagrante avec celle de Jésus-Christ que je n'ai que l'embarras du choix.

— S'il en est ainsi, daignez m'en citer un seul, fit-il évidemment piqué.

— Tenez, prenez par exemple la doctrine de l'indissolubilité du mariage. C'est une question des plus pratiques pour des missionnaires chez les sauvages. Jésus-Christ n'a-t-il pas déclaré que nul homme ne doit séparer ce que Dieu a uni?

— Sans doute.

— Et vous, ministres protestants, ne connivez-vous donc jamais à la séparation de ce que Dieu a uni?

— Jamais.

— Comment? jamais; n'admettez-vous pas la légitimité du divorce en pratique non moins qu'en théorie?

— Oh! seulement pour cause d'adultère.

— Or Jésus-Christ ne dit-il pas positivement que tout homme qui, séparé de sa femme encore vivante, en prend une autre est, lui aussi, coupable d'adultère?

— C'est vrai; mais, voyez-vous, la nature est faible, et vous admettrez avec moi qu'il est des cas où un refus absolu de divorce serait cruel.

— Cruel ou non, la loi de Dieu, telle qu'elle est présentée dans votre propre bible est là, et ce n'est pas à nous, qui nous prétendons ses ministres et ses interprètes auprès des pauvres sauvages, à la changer. Ce n'est pas la loi qui doit plier devant la nature, c'est la nature et les passions qui doivent céder devant la loi. N'avais-je pas raison de dire que votre enseignement est contraire à la parole de Dieu?

La discussion s'engagea alors sur l'unité de l'Eglise et la primauté de Pierre et de ses successeurs, au cours de laquelle mon ministre aux abois crut faire preuve d'habile tactique en déclarant qu'eux, protestants, se trouvaient avec Pierre et par conséquent dans la vraie Eglise.

Pressé de le démontrer, il ne sut que balbutier qu'ils étaient Pierre à eux seuls!...

Naturellement je n'eus pas de peine à lui prouver le contraire, et, à chaque fois que je l'avais acculé dans une impase, me souvenant que lui-même avait provoqué la discussion dans le but de m'humilier devant mes propres fidèles, je me permettais la satisfaction d'observer d'un ton triomphant:

— *You see! you see!* Vous voyez, vous voyez!

La majorité de mon auditoire, ses propres adeptes les premiers, comprenaient cette exclamation. Mes gens jouissaient de mon triomphe, et ceux du ministre étaient proportionnellement abattus.

A la fin, mon prédicant me fit observer:

— Vous demeurez bien loin de ces Indiens; pensez-vous sérieusement revenir les voir?

— Certainement, répondis-je; ne sont-ce pas mes ouailles?

— Mais, insista-t-il, ne croyez-vous pas qu'une école leur ferait beaucoup de bien?

— Cela dépendrait de celui qui la tiendrait, fis-je en le regardant dans les yeux.

Mon homme sourit légèrement; puis il ajouta:

— Pour parler sérieusement, je dois vous avouer que nous avions l'intention d'ouvrir une école au Rocher-Déboulé, pour essayer de dégrossir un tant soit peu ces pauvres gens, et les mettre en état de lire la Bible.

(*A suivre*)

AU SACRE-COEUR

Tous nos enfants nous sont revenus mercredi dernier pour le deuxième terme de l'année scolaire. Espérons que la maladie ne viendra pas interrompre leurs études. Tous semblent si bien disposés à profiter des avantages que leur offre notre école du Sacré-Coeur.

• • •

Dimanche dernier, le R. P. Maurice Dussault, O.M.I., directeur de notre Juniorat de Saint-Boniface, est venu chanter la grand'messe.

• • •

Le R. P. Poulet, O.M.I., vicaire, après avoir passé quelques jours à l'hôpital de la Miséricorde, est revenu au milieu de nous.

• • •

On nous a annoncé du haut de la chaire que dimanche prochain, après la messe de 11 h., aura lieu l'assemblée générale de la paroisse, à laquelle le Père Curé donnera le rapport des recettes et des dépenses de l'année 1932. Nous aurons aussi à cette assemblée l'élection de nouveaux commissaires destinés à remplacer ceux dont le terme est expiré.

• • •

Dimanche prochain nous commencerons une nouvelle série de parties de cartes. Mme G. Laflèche a bien voulu se charger de cette première partie. On a préparé un joli programme musical; à la fin de la veillée on distribuera des prix en argent aux heureux gagnants, on servira les rafraichissements. Nous comptons sur une assistance nombreuse.

Nos parties de cartes sont une bonne occasion pour nos paroissiens de se rencontrer et en même temps un moyen de contribuer au soutien de l'école paroissiale.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A VENDRE — Bungalow moderne, rue Jubilee, Winnipeg: 4 pièces, planchers bois dur, situation idéale. S'adresser à **Boîte 100, la "Liberté".**

A LOUER — Suite de 3 ou 4 pièces exposées au soleil, propres et modernes, dans Bloc Manitoba, 158, avenue Provencher. Pièces meublées si désiré. S'adresser à **Suite 3, ou téléphonez 46 351.**

TANNERIE

Nous tannons aux prix suivants

Robes en peau de vache ou de cheval, chacune, $7.00. Cuir noir pour harnais, 12 sous la livre, peaux vertes. Peaux brutes, 10 sous la livre, peaux vertes. Lanières de cuir, 12 sous la livre, peaux vertes. Peaux de mouton, $1.00 à $2.00 chacune. **Alex Magel, 214, ave. Portland, Saint-Vital.**

A LOUER — Deux chambres dans maison complètement moderne, bien chauffée, à proximité du tramway et de la cathédrale. $5.00 le mois pour chaque chambre. Pour plus de détails, s'adresser à **376, rue Desautels, Saint-Boniface.**

A VENDRE

Poisson frais gelé

Doré, la livre	$ .04
Brochet, la livre	.02
Carpe, la livre	.01

Transport en plus. Livraison contre remboursement.

JOSEPH PHILIPPOT

Berkston Manitoba

WINNIPEG

Soirée de l'Alliance Française vendredi

L'Alliance Française, reprenant ses soirées interrompues pendant le temps des fêtes, annonce pour vendredi prochain, 13 janvier, une réunion à son siège habituel, salle C à l'Université. La conférencière sera Mme de Denus, qui parlera de la "Grande Mademoiselle".

Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée annuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura lieu le mercredi 18 janvier, à 2 h. 30, dans la salle des Chevaliers de Colomb, 322, rue Main. Au cours de cette assemblée, on procédera à l'élection d'un nouvel exécutif.

Afin d'accommoder les membres qui désirent se mettre en règle avant l'élection, une dame de la Fédération se rendra à la salle à 2 h. et recevra les cotisations.

Un drame hilarant

Un curieux procès vient de se plaider à Berlin, dont l'audience donna lieu à bien des surprises.

On avait joué, l'été dernier, dans une salle du théâtre d'"Unter den Linden", un drame assez noir. L'auteur en escomptait les effets les plus pathétiques. Hélas! au passage le plus tragique, le public s'esclaffa...

Le rire est communicatif... Ce fut bientôt une hilarité générale, au point que l'acteur principal, à la minute du dénouement, se mit à rire aussi.

Et pour avoir ri et jeté ainsi la pièce par terre, l'acteur fut poursuivi en justice par le directeur.

Que fit l'avocat? Il donna aux juges de Berlin lecture des fragments du drame. Et les juges de s'esclaffer à leur tour et de débouter le directeur, qui fut condamné aux dépens.

L'emploi des Poudres à Vers Miller assure la santé des enfants en tant qu'ils souffrent des vers. Une mortalité élevée parmi les enfants est attribuable aux vers. Ceux-ci sapent la vigueur des enfants de telle sorte qu'ils sont incapables de soutenir la lutte pour la vie et succombent à la maladie. Cette préparation donne une promesse de santé et elle la tient.

L'IRLANDE ET LE BILINGUISME

Les autorités irlandaises s'appliquent vigoureusement à propager la langue nationale gaélique

Dublin. — Le ministère de l'Instruction publique estimé qu'il faudra 20 ans pour rendre l'Etat libre d'Irlande bilingue au point où le Canada l'est.

Depuis que cette partie de l'Irlande est dominion, les autorités irlandaises se sont résolument attachées à propager le gaélique, la langue nationale des Irlandais. Le gouvernement Cosgrave a dépensé des millions pour la formation d'instituteurs bilingues. Chaque année, les instituteurs des écoles nationales devaient d'abord passer leurs vacances à apprendre le gaélique. Par la suite, des écoles normales bilingues furent établies. Ces écoles forment environ 400 instituteurs par an. Mais il faudra sans tarder environ 7,000 instituteurs bilingues. Le nombre des instituteurs qui n'ont pas de diplôme d'enseignement bilingue s'élève à 80,000, soit 60 pour cent du total des instituteurs.

Il va de soi que le gaélique n'a pas été en défaveur sous M. de Valera. Le chef républicain veut une Irlande non seulement libre, mais gaélique. Un programme quinquennal de "gaélicisation" a été mis en vigueur. Les membres de la police ont jusqu'à 1937 pour devenir tout à fait bilingues. L'application du programme s'étend jusqu'aux concierges des asiles publics et aux fossoyeurs.

Le bilinguisme n'est nullement en cause dans la campagne électorale qui commence. Que M. de Valera soit vainqueur ou non, le programme de "gaélicisation" restera en vigueur.

Après avoir vigoureusement protesté contre l'enseignement du gaélique, les protestants se sont si bien employés à enseigner le gaélique dans leurs "high schools" qu'un de leurs élèves a dépassé les candidats catholiques à un examen pour un poste du service civil.

Toujours plus vite

Il y a en France des trains "express", des trains "rapides"; en Italie, des trains "accélérés". Voici que les Allemands viennent de procéder, sur la ligne Berlin-Hambourg, à l'essai d'un nouveau "train-éclair" qui n'est composé que d'une voiture de 42 mètres de longueur sur 3 m. 70 de hauteur, munie d'un boggie central. Cette voiture motrice comporte un moteur Diesel de 410 chevaux, qui actionne deux agrégats d'entraînement, situés l'un à l'avant, l'autre à l'arrière du véhicule. Il comprend un buffet-bar et 102 places assises.

Les 286 kilomètres qui séparent Berlin de Hambourg ont été parcourus, à la satisfaction des constructeurs, en deux heures dix-neuf minutes, soit à une vitesse horaire moyenne de 146 kilomètres. Les trains les plus rapides mettaient, jusqu'ici, deux heures cinquante-neuf minutes pour parcourir le même trajet.

PARIS.—Le transatlantique "France" a été endommagé par un incendie pendant qu'il était au quai dans le bassin du Havre.

Une ferme de rats musqués

Le Pas, Man. — Tom Lamb a formé le projet de revivifier le commerce, autrefois prospère dans la région, des fourrures de rat musqué. En 1902, un million de peaux furent expédiées du Pas. Ce nombre est tombé à 40,000 en 1926, et, depuis, a encore diminué d'année en année. Le rat musqué a presque disparu. Or ce petit animal est prolifique, et Tom Lamb, vétéran trappeur, se fait fort d'en faire revenir un grand nombre. Ses négociations avec le gouvernement provincial du Manitoba ont abouti. Le trappeur va recevoir les autorisations nécessaires pour établir une ferme de rats musqués dans une île de la rivière Saskatchewan, à 135 milles d'ici. Il commencera avec cent rats, n'en tuera pas un seul pendant les trois premières années, et estime qu'ils seront alors devenus vingt mille.

POUR RIRE

Drame capillaire

Les péripéties tragiques d'un grand mariage récent vont être longuement discutées au cours d'un procès très parisien qui sera plaidé prochainement devant le tribunal civil.

On allait marier, ces temps derniers, la fille unique d'une honorable famille. Mme Mère, la veille de la cérémonie, alla chez le coiffeur faire préciser la teinte vénitienne de ses cheveux.

Le grand jour se leva et la maison se mit en branle pour préparer la cérémonie. Mais, stupeur! Quand la mère de la mariée enleva de sa tête le filet qui lui conservait la nuit ses ondulations, une partie de sa chevelure s'en alla. Stupeur et désespoir!

Quand elle fut habillée, une seconde vague profonde déferla aux pieds de l'infortunée. Par touffes, sa chevelure l'abandonnait au fur et à mesure qu'avançait la matinée.

Lorsque celle-ci fut prête parmi les cheveux épars et les gémissements, sa mère n'avait plus sur la tête qu'une couronne de Franciscain.

A l'heure de monter en voiture, la malheureuse mère était chauve comme un genou.

— Mettez votre chapeau, chère amie! conseilla le père.

Le chapeau était de dentelles et faisait ressortir la nudité du crâne, bien plus qu'il ne la voilait. On appela au secours le coiffeur ahuri qui enleva la belle-mère pour courir les postiches. On finit par trouver une chevelure qui s'adaptait à la tête de Mme Mère. Elle n'avait que ce défaut d'être d'un noir de jais. Il urgeait. On la prit.

Mais un incident, à l'heure des effusions finales, découronna ce front ombragé de neuf et révéla l'artifice. La catastrophe était complète.

Le coiffeur, à qui l'on en impute la responsabilité, est vivement engagé à verser 25,000 francs en réparation de l'irréparable et à fournir en perruques la belle-mère demeurée seule avec ses faux cheveux.

Me Haguenauer qui le défend discute la faute de Figaro, son client, et n'est pas loin de penser que les émotions d'une mère mariant sa fille sont pour beaucoup plus qu'on ne croit dans l'aventure.

Au restaurant

Le client. — Comment se fait-il que je n'ai qu'une tranche de rosbif au lieu de deux aujourd'hui?

Le garçon. — Toutes mes excuses, Monsieur, c'est le chef qui a oublié de couper le morceau en deux!

• • •

Manger lui causait des douleurs

Mme Henriette Schneider, de San Francisco, Calif., écrit: "Mon estomac était dans un tel état que la moindre nourriture me causait des douleurs. Quelquefois même les douleurs duraient pendant des heures et cessaient seulement après des vomissements. J'avais presque abandonné l'espoir de mon rétablissement quand je vins en possession du Novoro du Dr Pierre. Maintenant je puis manger n'importe quelle sorte de nourriture sans ressentir le moindre malaise et je me sens comme un nouvel être. Je désire recommander ce remède à tous et je pense que c'est le meilleur médicament du monde." Toute indiquée pour stimuler le procédé de digestion, cette préparation de plantes qui a fait ses preuves affecte salutairement les fonctions de l'estomac, augmente l'appétit et facilite la digestion. En même temps, elle règle les selles et augmente le flux de l'urine. Le Novoro est seulement distribué par des agents spéciaux qui le reçoivent directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

A nos Correspondants

Nous prions tous nos correspondants, réguliers ou occasionnels, de bien vouloir porter leur attention à ce qui suit:

La "Liberté" est toujours heureuse d'insérer les communications qu'on lui adresse concernant les activités paroissiales, artistiques, sportives et sociales intéressant ses lecteurs, mais elle demande instamment un peu de coopération de la part du public. Qu'on n'attende donc pas à la dernière heure pour nous envoyer ces nouvelles! Chaque semaine, nous sommes obligés de remettre des chroniques ou des notes arrivées trop tard. Souvent elles doivent être mises complètement de côté, leur publication n'ayant plus sa raison d'être.

Nous tenons aussi à connaître le nom et l'adresse de nos informateurs. Inutile de nous adresser des communications anonymes; nous n'en tenons pas compte.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.